



MICROFICHE N°

09826

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE  
DOCUMENTATION AGRICOLE  
TUNIS

الجمهورية التونسية  
وزارة الفلاحة

المراكز القومية  
للسنونيك الفلاحي  
تونس

F S

CNSA 9126

DIRECTION GENERALE  
DES RESSOURCES EN EAU

RECHARGE ARTIFICIELLE DES NAPPES  
DE THELEpte ET DE SIDI MERZOUG-SBIBA  
A PARTIR DES BARRAGES COLLINAIRES  
DE BOUHAYA ET D'OUIM LAARoug

JUIN 1987

B. LARIDI

CADA 9826

REPUBLICAIN TUNISIEN  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION GENERALE  
DES RESSOURCES EN EAU

RECHARGE ARTIFICIELLE DES MAPPES  
DE THELEPT ET DE SIDI MERZOUG-SIBIA  
A PARTIR DES BARRAGES COLLINAIRES  
DE BOUHAYA ET D'QUM LAAROUJ

JUIN 1987

M. LABIDI

## AVANT PROPOS

"La recharge artificielle des nappes entamée en Tunisie depuis 1962 est devenue une pratique qui ne cesse de prendre de l'importance dans l'activité des eaux souterraines, il est démontré que ce choix stratégique pour les ressources en eau du pays est confirmé et qu'il est appelé à se développer au cours des années à venir par l'extension de cette activité à d'autres sites et avec d'avantage d'autres procédés adaptés à la nature de la ressource et aux conditions physiques du site choisi" (A. MAMOU, 1995).

Le gouvernorat de Kasserine connaît ces dernières années la réalisation d'un vaste programme d'ouvrages de mobilisation des eaux de surface ainsi que des aménagements de conservations des eaux et du sol tels que les diguettes et les seuils de recharge destinés à la récupération des crues pour la recharge naturelle des nappes. Ce programme fait partie de la stratégie nationale de la mobilisation des eaux de surface. Il comprend la réalisation de 2 grands barrages, 18 barrages collinaires, 100 lacs collinaires et 240 ouvrages d'épandage et le traitement contre l'érosion hydrique de 440.000 ha.

En 1996, la réalisation dans ce domaine s'élève à 9 barrages dont 5 en cours et 45 lacs collinaires, 98 ouvrages d'épandage et le traitement de 120.000 ha.

Ces ouvrages permettront la mobilisation de 44  $\text{Mm}^3/\text{an}$  dont environ 20  $\text{Mm}^3/\text{an}$  seront réservés à la recharge artificielle des nappes de la région soit 15 % des ressources renouvelables des systèmes aquifères.

D'autre part, le gouvernorat de Kasserine s'inscrit dans le contexte régional de la Tunisie Centrale caractérisé par des pluviométries relativement peu abondantes (inférieur à 400 mm/an) et un régime d'apports hydrologiques essentiellement commandé par une variation inter-annuelle très accusée des apports.

Les ouvrages de maîtrise des eaux de surface permettront en plus de l'optimisation de la rétention des eaux de surface, la protection contre les catastrophes naturelles et la lutte contre l'érosion hydrique des terres agricoles. En plus, ces ouvrages mettront à la disposition des systèmes aquifères des volumes d'eau non négligeables dont le stockage dans les réservoirs souterrains, revient à un coût dérisoire compte tenu des conditions locales.

L'état actuel d'exploitation des nappes phréatiques et profondes de la région fait que la recharge s'impose pour des raisons d'avenir. Ainsi en ce qui concerne les systèmes aquifères de Sibba, Sbeitla et Féroune, la recharge artificielle à partir des barrages situés en amont favorise à une régénération régulière inter-annuelle des ressources renouvelables ou dans le cas limité, substitue les prélèvements sur les réserves géologiques surtout en périodes pluviométriques déficitaires.

Dans le cas de la nappe de Foussana, la recharge favorise la suralimentation des nappes qui circulent dans les affluents d'Oued el Hatab, de ce fait, la recharge des nappes de Kasserine doit évoquer une option constante dans la gestion des ressources en eau. La recharge des nappes de Kasserine est favorisée par la nature des réservoirs qui sont gréseux et alluvionnaires dans la plupart des cas, ou calcaire dans d'autres tels que l'ement de Sibba et Sbeïta. Elle peut être assurée par des lâchers combinés dans les lit de ces oueds sur lesquels sont implantées les ménues en amont. Les oueds sont généralement localisés sur des formations affleurantes où circulent les nappes logées dans :

- les calcaires fissurés en amont et des grès miocènes en aval dans la région de Sibba,
- les grès miocènes à Sbeïta,
- les siliciums quaternaires et les grès miocènes à Foussana,
- les calcaires fissurés, les grès miocènes avec dépôts alluvionnaires à Fériana.

Cette recharge a pour objectif essentiellement le stockage souterrain comme moyen d'optimisation des ressources en eau de surface durant les périodes pluviométriquement déficitaires.

L'expérimentation de la recharge des nappes de Thélepte-Fériana à partir du barrage Bouhaya et de Sidi Marzoug-Sibba à partir du barrage Oum Lâroug réalisée en 1996, est encourageante quand la continuation de cette pratique dans cette région.

Le protocole expérimental mis en œuvre se résume comme suit :

- 1- une connaissance parfaite de la géologie des réservoirs destinés à être touchés par la recharge,
- 2- s'assurer de la disponibilité de la ressource en eau de surface au niveau de la retenue à mettre la disposition de la recharge,
- 3- optimiser le débit des lâchers par une série d'essais afin d'étudier la propagation de l'ondule, l'efficience de l'infiltration,
- 4- disposer des sites aménagés le long du lit de l'oued pour les jaugeons dimensionnels des débits.
- 5- disposer d'un réseau piézométrique efficace touchant l'aire éventuelle de la recharge sansoublier de contrôler le niveau piézométrique avant le démarrage de la campagne des lâchers et qui constituera l'état piézométrique de référence pour déceler les éventuels impacts de la recharge par la suite.

## Document annexé

### **II- RECHARGE DES NAPPES DE THÉLIPTÈ ET DE FÉRIANA A PARTIR DU BARRAGE COLLECTEUR "BOUHAYA"**

Afin d'étudier l'impact d'une recharge contrôlée de la nappe de Théliptè à partir des eaux du barrage de Bouhaya et d'établir un scénario optimal pour cette recharge, l'équipe technique de CRDA de Kasserine a réalisé entre le 2 Avril et le 15 Avril une campagne de Michés continus avec des jaugeages différentiels à partir du barrage tout au long du lit de l'Oued Bouhaya jusqu'à la source Ras el Ain.

#### **1- Site du barrage collecteur :**

Le barrage de Bouhaya se situe en amont de Ras el Ain de Théliptè, non loin de la route Théliptè-Bouchatka. Il est implanté sur le flanc Nord du Djebel el Merlag, avec une partie de la rive droite de la retenue, de l'évacuateur qui sont établis directement sur les affleurements calcaires moyennement fracturés attribués à la formation "Abiod".

La rive gauche est formée par une couche argilo-sableuse d'une épaisseur moyenne d'environ 4 m qui repose directement sur les mêmes calcaires.

En aval de cette retenue, se localisent des nappes phréatiques importantes qui sont successivement :

- la nappe phréatique de Théliptè,
- la nappe phréatique de la plaine de Fériana.

Ces deux nappes s'alimentaient principalement par les eaux des crues de l'Oued Bouhaya. On a dénombré 116 points d'eau dans la nappe de Théliptè et 214 points d'eau dans celle de la plaine de Fériana.

Au-delà de ces points d'eau se développe une activité agricole importante avec une demande sur la ressource en eau qui a engendrée une exploitation intensive qui s'est traduite par des baisses continues et irréversibles des niveaux piézométriques.

Dans ce contexte, un tel ouvrage contribue-t-il à améliorer les conditions de recharge de ces nappes ? ou au contraire, entraînera-t-il l'accélération de la baisse piézométrique suite à l'augmentation de l'exploitation et à la disparition des écoulements naturels ?

L'Oued Bouhaya collecte les eaux de ruissellement d'une partie des pentes Sud du massif de Tebessa et draine également celles de la plaine qui s'étend entre les hauteurs sénioraines du Dj. Demala et celles de Fériana. Il a un caractère torrentiel accusé et il ne coule qu'après une pluie abondante.

- Superficie du bassin versant	: 200 km <sup>2</sup>
- Apport hydrographique	: 17.00 Mm <sup>3</sup>
- Apport Quaternaire	: 2.00 Mm <sup>3</sup>
- Apport Véhiculaire	: 0.50 Mm <sup>3</sup>
- Apport solide	: 0.10 MTTons.

Dans un objectif de maîtrise des eaux de surface en question, le Ministère de l'Agriculture a réalisé à l'heure deux barrages dans un environnement à faible activité économique ; il s'agit :

- d'un lac collinaire sur l'oued el Gouzen affluent de l'oued Bouhaya qui couvre un bassin versant de 5 km<sup>2</sup> pour une capacité de retenue de 225000 m<sup>3</sup>. Ce point d'eau crée en 1992.
- d'un barrage de dérivation au niveau de Bir Bouhaya ouvrage d'épandage, réalisé en 1992-1993, pour l'irrigation d'une superficie de 800 ha. Le volume d'eau à dériver est estimé de l'ordre de 0.9 Mm<sup>3</sup>.

Ce barrage collinaire qui a été réalisé sur une période de 3 années comprise entre 26/8/1992 et 27/8/1995, présente les caractéristiques physiques suivantes :

- capacité de la retenue	: 4.4 Mm <sup>3</sup>
- Superficie de la retenue	: 330 ha
- Superficie du bassin versant	: 348 km <sup>2</sup>
- Volume de la digue	: 600.000 m <sup>3</sup>
- Hauteur de la digue	: 24 m

## 2- Context géologique :

La région d'Oum Ali Thépte appartient au domaine atlantique de la Tunisie Centrale, caractérisé par deux directions structurales principales :

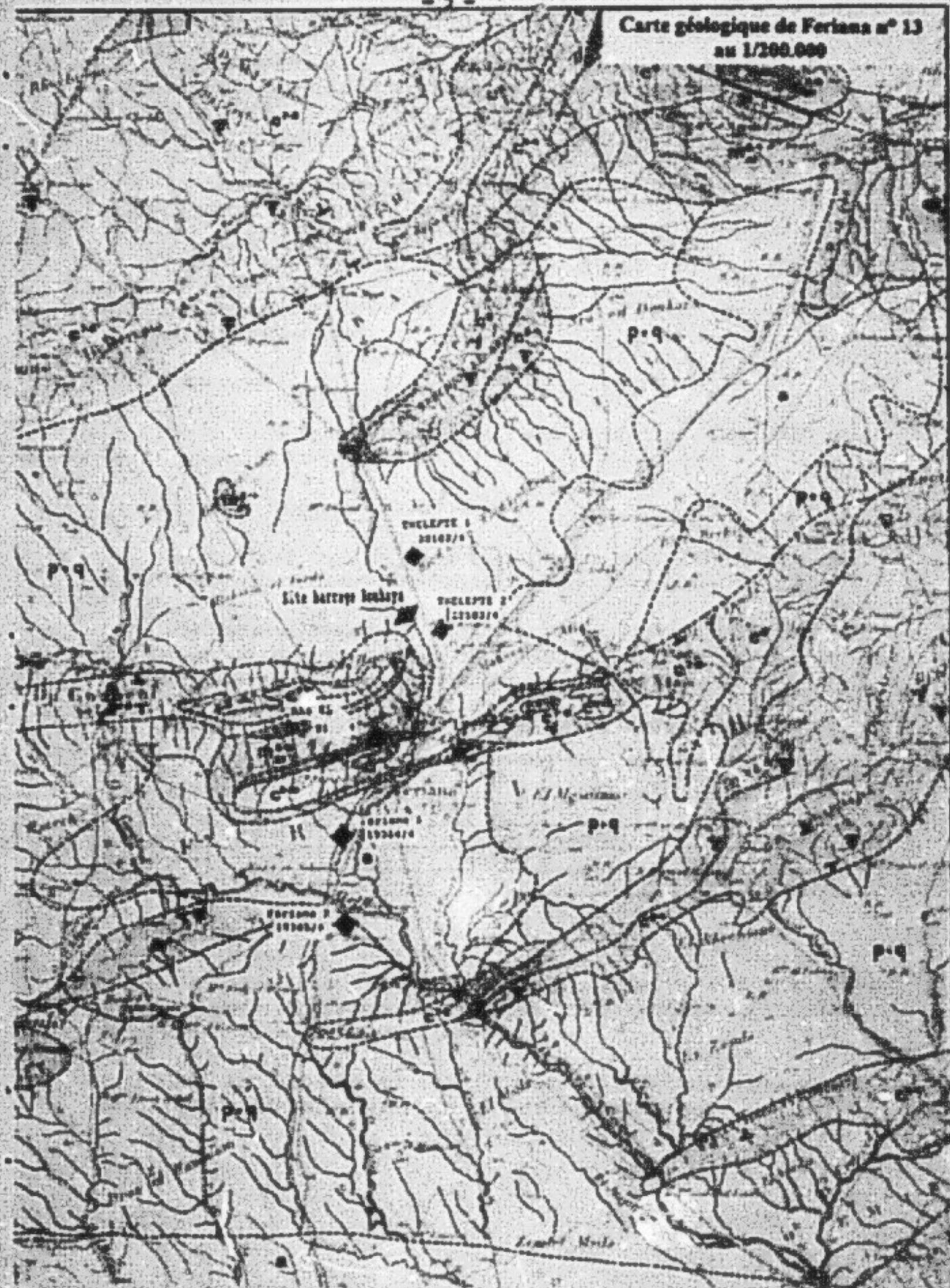
- la direction N.E.-S.W. correspondant à l'orientation des phas enticlinaux et synclinaux,
- la direction presque perpendiculaire S.E.-N.W. soulignée par des plis d'affaiblissement.

### 2-1 Lithothéologie :

#### a) Zone du barrage :

Les données stratigraphiques au niveau du site du barrage sont du plus récent au plus ancien :

**Carte géologique de Feriana n° 13**  
au 1/200.000



\* Quaternaire :

Le quaternaire ancien est représenté par des conglomérats grossiers couverts encroûtés au sommet. Après la phase majeure de plissement post-villa-franchienne, l'érosion a été très active et de larges glacis d'écoulement se sont établis et ont été cimentés par des travertins.

Le revêtement quaternaire est plus ou moins continu, peu épais de 30 m à quelques mètres. On distingue :

\* Les croûtes calcaires :

Dépôts de pente, colluvions, alluvions, cône de déjection : ce sont des sables, des cailloux, limons et argiles.

\* Alluvions :

Ce sont des apports fluviaux, au sein desquels on distingue des sables, limons, graviers et galets.

\* Campanien-Maastrichtien inférieur :

Une formation massive de calcaires cristallins blancs, constituant la majeure partie de la chaîne des djebels Goubel, el Kébir et la chaîne du Djebel Fertana.

Ces calcaires très abrégés en surface, ont un aspect crayeux friable. Le Campanien est entrecoupé d'une série de bancs de calcaire cristallin rouge perpendiculairement aux strates et parallèlement à l'axe de la chaîne.

Tableau n° 1 : Caractéristiques des forages de Thihépte touchant le calcaire Albiot

Nom du forage	N° for.	Tailles calcaires Albiot (m)	R.S. (m)	G (%)	R.R. (%)	GR (%)
Thihépte 4	1950024	~100	40-50	51.0	0.55	0.4
Thihépte 5	1950074	~100	45-55	48.0	0.49	0.9
Thihépte 6	1950074	~100	25-35	43.0	0.65	1.1

\* Béchine :

Il est constitué par un ensemble de grès et de sables jaunes et blancs, fins et grossiers à stratifications entrecoupées d'une lithographie irrégulière et lenticulaire. Il est difficile d'y distinguer des bancs représ.

Cette formation a été recoupée par plusieurs forages captant la nappe d'Oum Ali dont les caractéristiques sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau n° 2 : Caractéristiques des forages dans la nappe Miocène

Nom du Forage	N° DH	Coupe (m)	R.S. (m)	G (kg)	R.S. (m)	Gs (Volum)
Forage 1	1662/24	-100 à -150	100	25.7	17	17
Forage 4	1662/24	-150 à -200	50	21.9	19.5	14
Forage 5	1662/24	-200 à -250	50	21.2	14.5	10
Forage 7	1762/24	-200 à -250	50	22.0		
Forage 8	1762/24	-250 à -300	50	20.0	14.0	10
Forage 9	1762/24	-300 à -350	50	19.9	11.1	12
Forage Almer	1672/24	-400 à -450	60	21.9	13.9	11

### b) Aaval du barrage :

#### \* Miocène :

La nappe logée dans les grès miocènes est la principale de la région. Elle est compartimentée par des lentilles de marnes du Vindobonien. Neuf forages captent cette nappe.

Tableau n° 3 : Caractéristiques des forages de Riss et Ain

Nom du Forage	N° DH	Coupe (m)	R.S. (m)	G (kg)	R.S. (m)	Gs (Volum)
Riss Ain 9	1662/24	-200 à -40	9.42	38.0	0.56	4.4
Forage 9	1662/24	-100 à -250	26.32	42.0	0.85	1.8
Forage 10	1762/24	-100 à -40	16.55	70.0	0.84	4.7
Forage 10	1762/24	-40 à -100	23.10	61.0	0.56	3.6
Forage 11	1762/24	-70 à -150	26.82	71.0	0.80	2.4
Forage 12	1762/24	-200 à -60	5.60	100	0.84	3.5
		-40 à -22				
H. Ain 7b	1662/24	-110 à -30	5.40	44.0	0.80	2.2

#### \* Aquitaine :

Ce sont des marnes rouges et vertes situées à la base des grès miocènes. Ces formations sont localisées sur les deux bordures Sud et Nord de la chaîne des Djebels Goubel, el Kébir et du synclinorium de Férlane.

#### \* Campanien :

C'est une formation massive de calcaires cristallins blancs, constituant la majorité partie de la chaîne des Djebels Goubel, el Kébir et la chaîne du Djebel Férlane. Ces calcaires très altérés en surface, ont un aspect crayeux friable. Le Campanien est entrecoupé d'une série de filons de calcaires cristallins rouges dont la disposition est perpendiculaire aux strates et parallèles à l'axe de la chaîne. Epaisseur : 150 m.

### 2-2 Conclusion sur la géologie du site du barrage :

Les affleurements calcaires de la chaîne anticlinale des dômes Goubel, el Kébir, Kef el Hammam et Fériana couvrant une superficie de 50 km<sup>2</sup>, représentent un objectif hydrogéologique assez intéressant vu que ces formations se situent en zone d'infiltration.

Le Campanien est un niveau perméable en grand dont la perméabilité dépend du degré de fissuration et de karstification de ces calcaires.

Ces calcaires sont relayés en aval du barrage, par une formation gréseuse attribuée au Miocène et elle se prête bien à la recharge par sa nature perméable.

Par son emplacement au Nord de cette chaîne, le barrage est appelé à jouer un régulateur de la ressource et de la recharge.

Au niveau du barrage, les grès du Miocène reposent directement sur les calcaires de l'Abiod. Par leurs fracturations et fissurations, ces calcaires sont le siège d'une alimentation directe.

Les calcaires de l'Abiod correspondent à un réservoir aquifère dont le niveau piézométrique est confondu avec celui des sables miocènes ce qui nous amène à conclure qu'ils représentent un aquifère unique.

Les deux forages situés dans le périmètre de Garsat Nâam localisés en amont du barrage, Théâtre 1 (N° IRH 10929/4) et Théâtre 2 (N° IRH 10929/4 bis) exécutés en 1964 ont prouvé l'existence d'un aquifère unique bien que ces deux forages captent deux formations différentes. Leurs caractéristiques sont les suivantes :

Tableau n° 4 : Caractéristiques des forages à Garsat en Nâam

Nom du forage	N° IRH	Profondeur (m)	N.S. (m)	Q (m <sup>3</sup> /s)	S (m)	R.S. (g/m <sup>3</sup> )	Captage
Théâtre 1	10929/4	173	43,63	30,0	10,0	0,48	Grès
Théâtre 2	10929/4bis	181	47,40	9,2	26,0	0,50	Calcaire

En aval du barrage et au niveau de Ras Ain, on note la présence de l'Aquitanien entre le Miocène et l'Abiod et qui forme au forage Ras Ain 1 (N° IRH 7579/4) entre les cotes -88 m et -124 m un écran imperméable d'une épaisseur de 26 m.

### 3- Données hydrogéologiques :

#### 3-1 Nappe d'Oum Ali-Théâtre :

L'écoulement souterrain de la nappe d'Oum Ali-Théâtre se subdivise en deux directions,

- l'une vers le plateau de Kasserine avec un débit de 480 l/s.

- l'autre vers le synclinal de Fériana avec un débit de 230 l/s dont un débit variant de 20 à 60 l/s est capté par la galerie romaine de l'Oued Bouhaya et les forages de Ras el Ain équipés de prises basses.

Cette nappe est exploitée par une batterie de forages destinés pour différents usages. Son bilan est résumé dans le tableau suivant :

Tableau n° 8 : Ressources et exploitation de la nappe d'Oum Ali-Thélepte

Nappe	Nombre des forages	Nombre total de puits	Puits équipés	Puits non équipés	Puits en cours ou abandonnés	Ressources Mm <sup>3</sup> /an	Exploitation 1994 (Mm <sup>3</sup> )
Oum Ali-Thélepte	19	143	80	13	10	7,3 230 l/s	3,5 111 l/s

### 3-2 Synclinal de Fériana-Sikhirat :

La région de Fériana est caractérisée par de grands accidents tectoniques qui sont à l'origine de l'affaissement du synclinal de Fériana. C'est une nappe de direction Ouest-Est, symétrique par rapport à celle d'Oum Ali Thélepte.

#### a) Nappe phréatique :

C'est une nappe renfermée dans un niveau sablo-argileux du Quaternaire. Cette nappe est localisée à Bhirat Fériana entre Oued Saboun et Oued el Kiss.

Par sa position en plein centre de la plaine l'Oued Bouhaya joue le rôle primordial d'alimentation directe de cette nappe lors des crues.

Les ressources de cette nappe sont estimées à 63.41 l/s ; soit un volume de 2 Mm<sup>3</sup>/an. L'exploitation annuelle de cette nappe phréatique pour l'année 1995 est de 1,75 Mm<sup>3</sup>.

Tableau n° 9 : Ressources et exploitation de la nappe de Fériana

Nappe	Nombre des forages	Nombre total de puits	Puits équipés	Puits non équipés	Puits en cours ou abandonnés	Ressources Mm <sup>3</sup> /an	Exploitation 1995 Mm <sup>3</sup>
Plaine de Fériana	0	233	185	33	6	2,0	1,75

#### b) Nappe profonde :

L'alimentation de la nappe des grès de Fériana-Sikhirat se fait par infiltration au niveau des affleurements du synclinal de Fériana et par les apports souterrains à travers ce synclinal en provenance de la nappe de Ras el Ain. Ces apports ont été estimés à 190 l/s (R. KHANFIR, 1980).

#### 4- Choix des sites d'observation :

La longueur du tronçon de l'oued Bouheyta susceptible d'engendrer une alimentation sensible de la nappe par recharge, est d'environ 5 kms en aval de la digue principale du barrage et à 1 km environ en amont de la source Ras el Ain ; sur ce tronc, trois sites de jaugeage ont été localisés, leurs positions relatives ont été choisies de façon à bien contrôler la propagation de l'onde de lâcher le long du lit (Figure n° 2).

Afin de détecter une éventuelle influence sur le débit de la source naturelle de Ras el Ain, on a considéré cette dernière comme un quatrième site d'observation. Le tableau suivant présente les différentes sections de mesures en fonction de leur distance au barrage ainsi la notation abrégée adoptée :

Tableau n° 7 : Situation des sites de jaugeages

Numéro de site	Section	Distance au barrage (en km)
1	Section n° 1 (S1)	0.1
2	Section n° 2 (S2)	1.5
3	Section n° 3 (S3)	3.5
4	Soc Ras Ain	0.0

#### 5- Le chronogramme des lâchers :

Comme le lit de l'oued Bouheyta n'a pas connu d'écoulement depuis la mise en eau du barrage en 1995, il a été jugé utile de procéder à une série d'essais en variant le débit de lâchers dans le but d'optimiser le débit de recharge. Cette campagne a été démarrée le 02/04/1996 en commençant avec un faible débit de l'ordre de 40 l/s ; mais ce débit a été tellement faible qu'il a fallu attendre 8 h à son arrivée au site n° 2.

Le 03/04/1996, fut lâché un débit relativement fort d'environ 440 l/s mais la forte pluie qu'a connue la région de Thaïlept ce jour là, a empêché d'avoir une mesure correcte de débit au niveau du site n° 2 alors que la 1ère onde est arrivée au dernier site (site n° 3) après 7 H où fut enregistré un débit de l'ordre de 50 l/s.

Vu que l'un des objectifs de cette expérimentation est d'identifier un débit optimal de lâcher pouvant engendrer un écoulement sur toute la longueur du tronçon identifié sans provoquer des pertes sensibles à l'aval de la source, on a procédé par la suite avec des débits constants compris entre 215 et 270 l/s. Les débits mesurés au niveau du site n° 2 se sont échelonnés entre 160 et 200 l/s avec une durée moyenne de propagation de l'ordre de 2 heures.

Les débits mesurés au niveau du dernier site (site n° 3) n'ont pas dépassé les 40 l/s, avec une durée de propagation de l'ordre de 24 heures.

Le chronogramme des volumes lâchés qui s'est déroulé du 02/04/1996 au 15/04/1996 est représenté par le tableau suivant :

**Fig. 2)** Recherche de la nappe de l'Isére pour le barrage Bouillays  
Actions hydrogeologiques et localisation des sites de jaugages

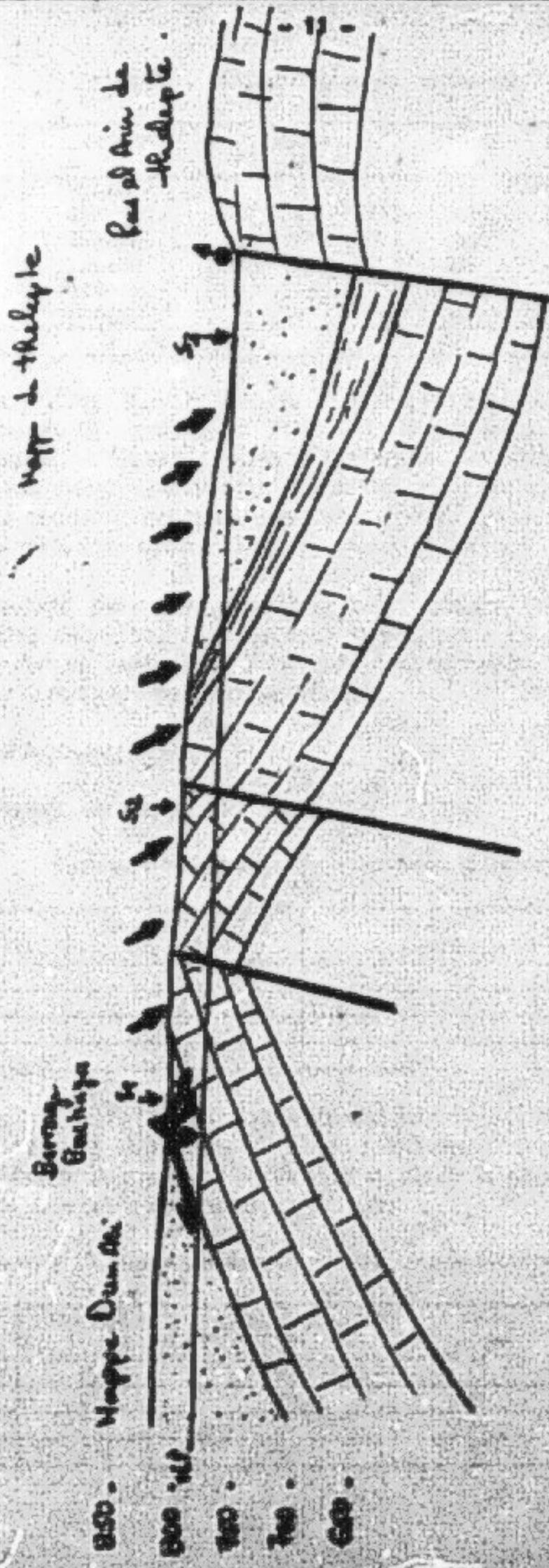


Tableau n° 8 : Chronogramme des lâchers

Date début	Date fin	Durée (J)	Q (m³)	Volume (m³)
03/04/1996	03/04/96	0	42	1 260
03/04/1996	03/04/96	0	440	12 700
05/04/1996	06/04/96	25	216	19 500
10/04/1996	11/04/96	24.4	231	23 000
12/04/1996	13/04/96	23.5	229	21 000
15/04/1996	15/04/96	10	270	9 800
Volume total				60 300

Le volume d'eau estimé dans le barrage a été aux environs de 800.000 m<sup>3</sup> d'après la courbe de remplissage (Réf. EGTH) avant les lâchers des eaux du barrage. Le barrage a été mis à sec le 15 Avril après avoir lâché un volume total de 60.300 m<sup>3</sup>, alors qu'on s'attendait plutôt à lâcher un volume de 150.000 m<sup>3</sup> au minimum. Ceci résulte d'une mauvaise estimation des réserves du barrage qui semble résulter de la forte sédimentation au niveau du barrage.

Les résultats de cette campagne qui s'appuient sur des jaugeages différentiels des débits lâchés au niveau des sections de mesure, permettent d'avancer à premier vue, des conclusions concernant les débits optimums à considérer pour la recharge des nappes en aval :

#### 6- Analyse des lâchers :

##### • Amortissement des débits journaliers :

Tableau n° 9 : Amortissement des débits journaliers

Date	Débit sortant (m³)	Sens S2 (m³)	Sens S3 (m³)
03/04/1996	210	191	8
10/04/1996	231	191	39
12/04/1996	220	207	33
15/04/1996	270	199	34

Le tronçon du lit de l'Oued compris entre la section (S1) située immédiatement en aval du barrage et la section (S2), est formé de calcaires Abiod calcaires en surface et réduisent au maximum l'infiltration en ces lieux. On a enregistré quelque soit l'importance, une faible infiltration sur ce tronçon.

Tableau n° 10 : Analyse des pertes de débit entre le S1 et le S2 en %

Date	Débit sortant S1 (m³)	Débit sortant S2 (m³)	Perte en (%)	Perte en (%)
03/04/1996	210	191	9	25.4
10/04/1996	231	191	17	26.3
12/04/1996	220	207	17	12.7
15/04/1996	270	199	22	22.2

Entre le deuxième (S2) et le troisième site (S3), affluent les grès et les alluvions de l'oued Bouhaya. Le volume infiltré est maximum quelque soit le débit Miché. Elle atteint entre 80 et 90 % du débit Miché.

Tableau n° 11 : Postes entre le Deuxième site (S2) et le Troisième site (S3)

Date	Débit Miché sur S2-S3 (m³/s)	Débit S2-S3 Site site (m³/s)	Poste en (%)	Poste en (%)
05/04/1995	181	0	163	76.0
10/04/1995	181	35	183	88.8
12/04/1995	201	35	171	74.3
15/04/1995	199	34	192	99.0

L'analyse des Michers à l'échelle des débits instantanés jugés au niveau des différentes sections de l'oued, montre que les volumes infiltrés se situent entre 85 et 100 % du débit Miché.

L'essentiel de l'infiltration est enregistré entre les sites (n° 2) et (n° 3) où se situent les affluents majeurs alluvionnaires gréseux du lit de l'oued.

Tableau n° 12 : Répartition des postes des débits Miché et de l'infiltration gréseuse dans le lit de l'oued Bouhaya

Date	Débit S1 (m³)	S2 (m³)	S3 (m³)	Infiltration (S1-S2) %	Infiltration (S2-S3) %	Infiltration gréseuse %
20/03	40	22	0	42.5	100	100
24/03	440	-	50	-	87.5	87.5
24/03	219	181	0	25.4	70.8	99.2
10/04/95	281	181	35	38.8	66.0	99.5
12/04/95	259	201	35	12.2	74.3	99.5
15/04/95	273	186	34	50.2	66.0	99.7

Tableau n° 13 : Volume et pourcentage de l'infiltration entre le premier et le deuxième site (S1-S2)

Date	Cette m³	Volume jusqu'à S1 m³	Volume jusqu'à S2 m³	Infiltration en m³ entre S1-S2	% Infiltration entre S1-S2	Infiltration spécifique entre S1-S2 en litres/m²
05/04/95	261.5	16500	15200	4300	27	128
10/04/95	24.4	23000	17000	6000	26	164
12/04/95	26.8	21000	18500	2500	12	95
15/04/95	19.9	25500	21000	1600	16	120
Moyenne				2000	20	117

Tableau n° 14 : Pertes en volume et estimation des pertes  
entre le deuxième et le troisième site (S2-S3)

Date	durée (H)	Volume jaugé ( $m^3$ ) en S2	Volume jaugé ( $m^3$ ) en S3	Infiltration S2-S3 en $m^3$	% infiltration S2-S3	Infiltration spécifique S2-S3 $m^{-2}/m^3/\text{heure}$
05/04/96	25.0	15000	700	14300	95	163
10/04/96	24.4	17000	3400	13600	80	159
12/04/96	25.5	18500	2600	15900	86	178
15/04/96	10.0	7000	1000	6000	86	172

Tableau n° 15 : Recapitulatif des volumes infiltrés et estimation de l'infiltration spécifique (en  $m^3/m^2/\text{heure}$ ) sur l'ensemble du tronçon de l'oued Bouhaya (S1-S3)

Date	Durée (H)	Volume jaugé ( $m^3$ ) en S1	Volume jaugé ( $m^3$ ) en S3	Infiltration en $m^3$ S1-S3	Infiltration S1-S3	Infiltration spécifique S1-S3 $m^{-2}/m^3/\text{heure}$
05/04/96	25.0	19500	700	18700	96	213
10/04/96	24.4	23000	3400	19600	96	230
12/04/96	25.5	21000	2600	18400	88	206
15/04/96	10.0	9800	1000	8800	90	231
Moyenne					92.5	223

## 7- Impact sur les écoulements permanents et la piezométrie :

### 7-1 Réseau de surveillance :

Le réseau de surveillance de la nappe de Thélepte comporte 15 puits de surface et 3 piézomètres. Ce réseau fut renforcé par 7 autres points de mesure situés dans l'aire de la recharge en bordure des deux rives de l'oued Bouhaya (Fig.3-4-5-6). Deux mesures ont été effectuées avant le commencement des lâchers et elles constituent l'état de référence de la piézométrie de la nappe de Thélepte.

Les mesures du niveau piézométrique ont été effectuées sur les puits une fois par jour durant la période de recharge et ceci pendant les deux semaines qui ont suivi cette opération, puis, une fois tous les mois.

La source de Ras el Ain à Thélepte qui constitue l'exutoire de la nappe a fait l'objet d'un suivi périodique mensuel. Des mesures serrées ont été réalisées sur cette source avant et après la campagne des lâchers de l'eau du barrage.

Le réseau de suivi des nappes de Thélepte et de Fécana a continué à être surveillé par la suite conformément au rythme habituel (hautes et basses eaux).

Tableau n° 14 : Pertes en volume et estimation des pertes  
entre le deuxième et le troisième site (S2-S3)

Date	durée (H)	Volume jaugé ( $m^3$ ) en S2	Volume jaugé ( $m^3$ ) en S3	Infiltration S2-S3 en $m^3$	% infiltration S2-S3	Infiltration spécifique S2-S3 $m^{-2}/m^3/\text{heure}$
05/04/96	25.0	15000	700	14300	95	163
10/04/96	24.4	17000	3400	13600	80	159
12/04/96	25.5	18500	2600	15900	86	178
15/04/96	10.0	7000	1000	6000	86	172

Tableau n° 15 : Recapitulatif des volumes infiltrés et estimation de l'infiltration spécifique (en  $m^3/m^2/\text{heure}$ ) sur l'ensemble du tronçon de l'oued Bouhaya (S1-S3)

Date	Durée (H)	Volume jaugé ( $m^3$ ) en S1	Volume jaugé ( $m^3$ ) en S3	Infiltration en $m^3$ S1-S3	Infiltration S1-S3	Infiltration spécifique S1-S3 $m^{-2}/m^3/\text{heure}$
05/04/96	25.0	19500	700	18700	96	213
10/04/96	24.4	23000	3400	19600	96	230
12/04/96	25.5	21000	2600	18400	88	206
15/04/96	10.0	9800	1000	8800	90	231
Moyenne					92.5	225

## 7- Impact sur les écoulements perennes et la piezométrie :

### 7-1 Réseau de surveillance :

Le réseau de surveillance de la nappe de Thélepte comporte 15 puits de surface et 3 piézomètres. Ce réseau fut renforcé par 7 autres points de mesure situés dans l'aire de la recharge en bordure des deux rives de l'oued Bouhaya (Fig.3-4-5-6). Deux mesures ont été effectuées avant le commencement des lâchers et elles constituent l'état de référence de la piézométrie de la nappe de Thélepte.

Les mesures du niveau piézométrique ont été effectuées sur les puits une fois par jour durant la période de recharge et ceci pendant les deux semaines qui ont suivi cette opération, puis, une fois tous les mois.

La source de Ras el Ain à Thélepte qui constitue l'exutoire de la nappe a fait l'objet d'un suivi périodique mensuel. Des mesures serrées ont été réalisées sur cette source avant et après la campagne des lâchers de l'eau du barrage.

Le réseau de suivi des nappes de Thélepte et de Fécana a continué à être surveillé par la suite conformément au rythme habituel (hautes et basses eaux).

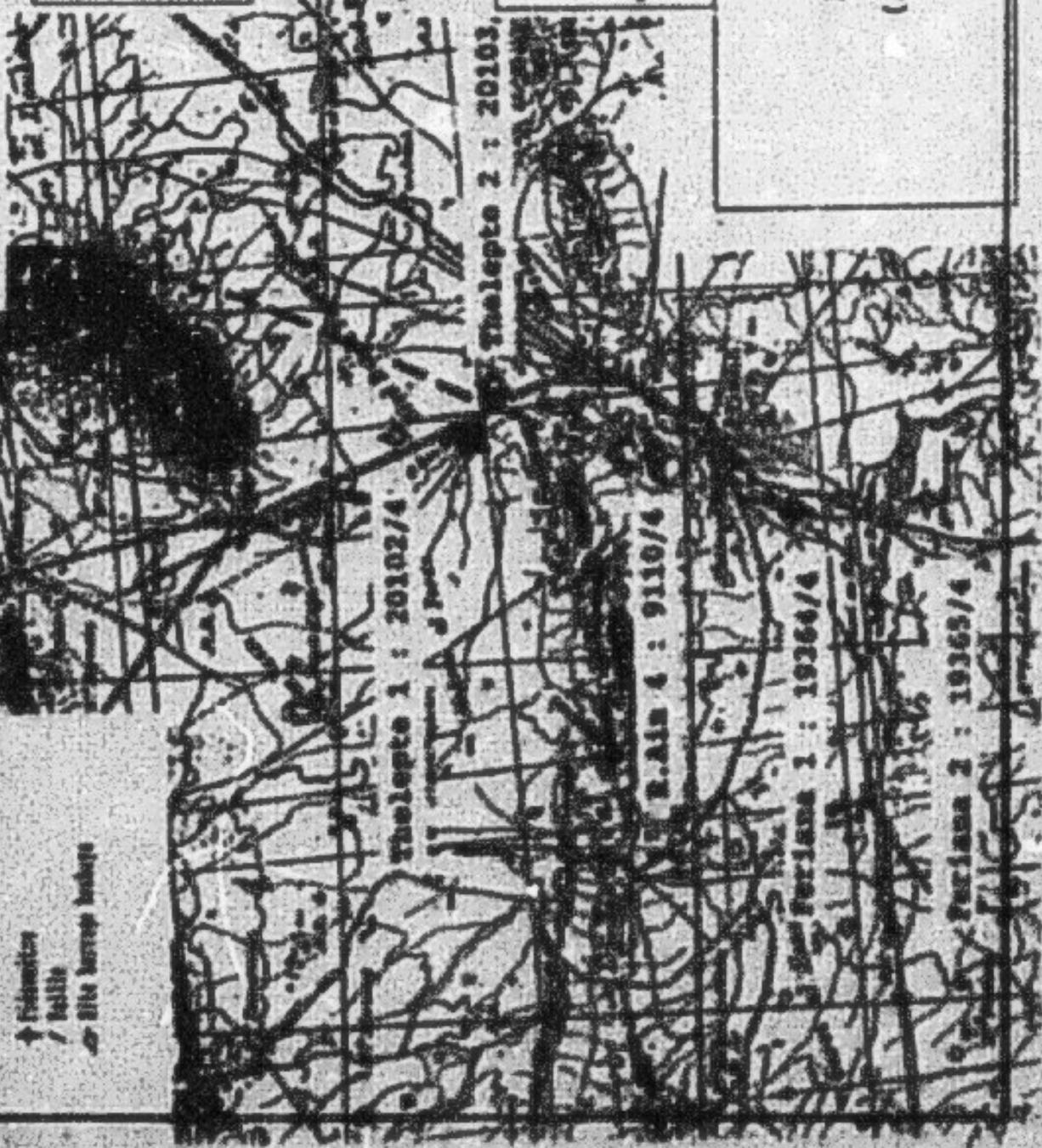
## MAPPE DE TERRAIN

PLAN DE SITUATION DES PIÈZOMÈTRES  
(Assemblage des Cartes au 1/200.000)

Nord-Est-Sud-Ouest • Date: 21/11/11

(Figure n° 3)

Flancs  
collines  
et vallées



## MAPPE DE TERRAIN

PLAN DE SITUATION DES PIÈZOMÈTRES  
(Assemblage des Cartes au 1/200.000)

Faisceau 1 : 1926/4

Faisceau 2 : 1926/4

Faisceau 3 : 1926/4

Faisceau 4 : 1926/4

Faisceau 5 : 1926/4

Faisceau 6 : 1926/4

Faisceau 7 : 1926/4

Faisceau 8 : 1926/4

Faisceau 9 : 1926/4

Faisceau 10 : 1926/4

Faisceau 11 : 1926/4

Faisceau 12 : 1926/4

Faisceau 13 : 1926/4

Faisceau 14 : 1926/4

Faisceau 15 : 1926/4

Faisceau 16 : 1926/4

Faisceau 17 : 1926/4

Faisceau 18 : 1926/4

Faisceau 19 : 1926/4

Faisceau 20 : 1926/4

Faisceau 21 : 1926/4

Faisceau 22 : 1926/4

Faisceau 23 : 1926/4

Faisceau 24 : 1926/4

Faisceau 25 : 1926/4

Faisceau 26 : 1926/4

Faisceau 27 : 1926/4

Faisceau 28 : 1926/4

Faisceau 29 : 1926/4

Faisceau 30 : 1926/4

Faisceau 31 : 1926/4

Faisceau 32 : 1926/4

Faisceau 33 : 1926/4

Faisceau 34 : 1926/4

Faisceau 35 : 1926/4

Faisceau 36 : 1926/4

Faisceau 37 : 1926/4

Faisceau 38 : 1926/4

Faisceau 39 : 1926/4

Faisceau 40 : 1926/4

Faisceau 41 : 1926/4

Faisceau 42 : 1926/4

Faisceau 43 : 1926/4

Faisceau 44 : 1926/4

Faisceau 45 : 1926/4

Faisceau 46 : 1926/4

Faisceau 47 : 1926/4

Faisceau 48 : 1926/4

Faisceau 49 : 1926/4

Faisceau 50 : 1926/4

Faisceau 51 : 1926/4

Faisceau 52 : 1926/4

Faisceau 53 : 1926/4

Faisceau 54 : 1926/4

Faisceau 55 : 1926/4

Faisceau 56 : 1926/4

Faisceau 57 : 1926/4

Faisceau 58 : 1926/4

Faisceau 59 : 1926/4

Faisceau 60 : 1926/4

Faisceau 61 : 1926/4

Faisceau 62 : 1926/4

Faisceau 63 : 1926/4

Faisceau 64 : 1926/4

Faisceau 65 : 1926/4

Faisceau 66 : 1926/4

Faisceau 67 : 1926/4

Faisceau 68 : 1926/4

Faisceau 69 : 1926/4

Faisceau 70 : 1926/4

Faisceau 71 : 1926/4

Faisceau 72 : 1926/4

Faisceau 73 : 1926/4

Faisceau 74 : 1926/4

Faisceau 75 : 1926/4

Faisceau 76 : 1926/4

Faisceau 77 : 1926/4

Faisceau 78 : 1926/4

Faisceau 79 : 1926/4

Faisceau 80 : 1926/4

Faisceau 81 : 1926/4

Faisceau 82 : 1926/4

Faisceau 83 : 1926/4

Faisceau 84 : 1926/4

Faisceau 85 : 1926/4

Faisceau 86 : 1926/4

Faisceau 87 : 1926/4

Faisceau 88 : 1926/4

Faisceau 89 : 1926/4

Faisceau 90 : 1926/4

Faisceau 91 : 1926/4

Faisceau 92 : 1926/4

Faisceau 93 : 1926/4

Faisceau 94 : 1926/4

Faisceau 95 : 1926/4

Faisceau 96 : 1926/4

Faisceau 97 : 1926/4

Faisceau 98 : 1926/4

Faisceau 99 : 1926/4

Faisceau 100 : 1926/4

Faisceau 101 : 1926/4

Faisceau 102 : 1926/4

Faisceau 103 : 1926/4

Faisceau 104 : 1926/4

Faisceau 105 : 1926/4

Faisceau 106 : 1926/4

Faisceau 107 : 1926/4

Faisceau 108 : 1926/4

Faisceau 109 : 1926/4

Faisceau 110 : 1926/4

Faisceau 111 : 1926/4

Faisceau 112 : 1926/4

Faisceau 113 : 1926/4

Faisceau 114 : 1926/4

Faisceau 115 : 1926/4

Faisceau 116 : 1926/4

Faisceau 117 : 1926/4

Faisceau 118 : 1926/4

Faisceau 119 : 1926/4

Faisceau 120 : 1926/4

Faisceau 121 : 1926/4

Faisceau 122 : 1926/4

Faisceau 123 : 1926/4

Faisceau 124 : 1926/4

Faisceau 125 : 1926/4

Faisceau 126 : 1926/4

Faisceau 127 : 1926/4

Faisceau 128 : 1926/4

Faisceau 129 : 1926/4

Faisceau 130 : 1926/4

Faisceau 131 : 1926/4

Faisceau 132 : 1926/4

Faisceau 133 : 1926/4

Faisceau 134 : 1926/4

Faisceau 135 : 1926/4

Faisceau 136 : 1926/4

Faisceau 137 : 1926/4

Faisceau 138 : 1926/4

Faisceau 139 : 1926/4

Faisceau 140 : 1926/4

Faisceau 141 : 1926/4

Faisceau 142 : 1926/4

Faisceau 143 : 1926/4

Faisceau 144 : 1926/4

Faisceau 145 : 1926/4

Faisceau 146 : 1926/4

Faisceau 147 : 1926/4

Faisceau 148 : 1926/4

Faisceau 149 : 1926/4

Faisceau 150 : 1926/4

Faisceau 151 : 1926/4

Faisceau 152 : 1926/4

Faisceau 153 : 1926/4

Faisceau 154 : 1926/4

Faisceau 155 : 1926/4

Faisceau 156 : 1926/4

Faisceau 157 : 1926/4

Faisceau 158 : 1926/4

Faisceau 159 : 1926/4

Faisceau 160 : 1926/4

Faisceau 161 : 1926/4

Faisceau 162 : 1926/4

Faisceau 163 : 1926/4

Faisceau 164 : 1926/4

Faisceau 165 : 1926/4

Faisceau 166 : 1926/4

Faisceau 167 : 1926/4

Faisceau 168 : 1926/4

Faisceau 169 : 1926/4

Faisceau 170 : 1926/4

Faisceau 171 : 1926/4

Faisceau 172 : 1926/4

Faisceau 173 : 1926/4

Faisceau 174 : 1926/4

Faisceau 175 : 1926/4

Faisceau 176 : 1926/4

Faisceau 177 : 1926/4

Faisceau 178 : 1926/4

Faisceau 179 : 1926/4

Faisceau 180 : 1926/4

Faisceau 181 : 1926/4

Faisceau 182 : 1926/4

Faisceau 183 : 1926/4

Faisceau 184 : 1926/4

Faisceau 185 : 1926/4

Faisceau 186 : 1926/4

Faisceau 187 : 1926/4

Faisceau 188 : 1926/4

Faisceau 189 : 1926/4

Faisceau 190 : 1926/4

Faisceau 191 : 1926/4

Faisceau 192 : 1926/4

Faisceau 193 : 1926/4

Faisceau 194 : 1926/4

Faisceau 195 : 1926/4

Faisceau 196 : 1926/4

Faisceau 197 : 1926/4

Faisceau 198 : 1926/4

Faisceau 199 : 1926/4

Faisceau 200 : 1926/4

Faisceau 201 : 1926/4

Faisceau 202 : 1926/4

Faisceau 203 : 1926/4

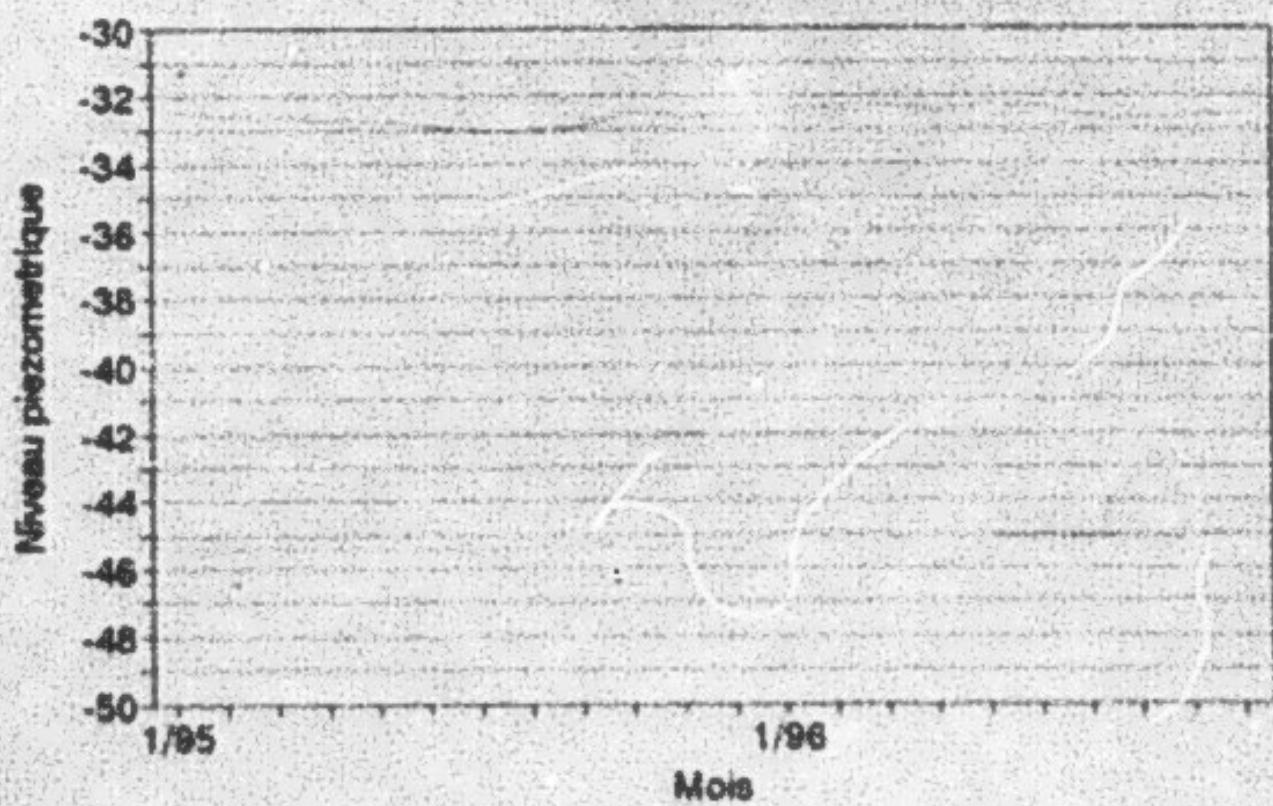
Faisceau 204 : 1926/4

Faisceau 205 : 1926/4

Faisceau 206 : 1926

NIVEAU PIEZOMETRIQUE NAPPE DE  
THELEPTE (1995-1996)

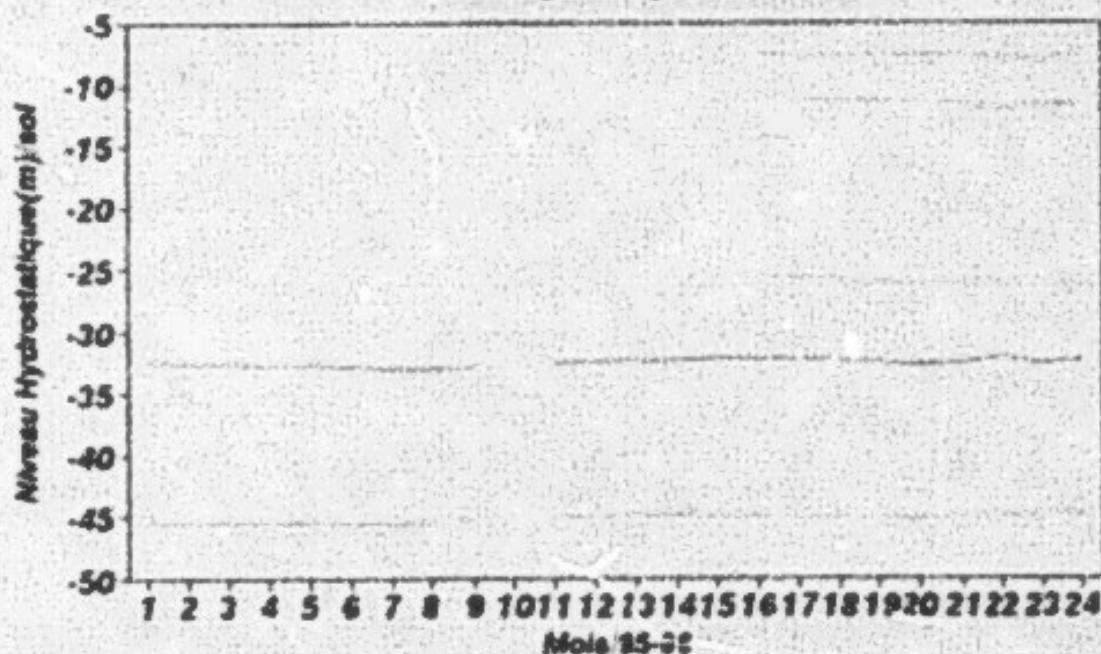
(Fig.4)



THELEPTE 1

THELEPTE 2

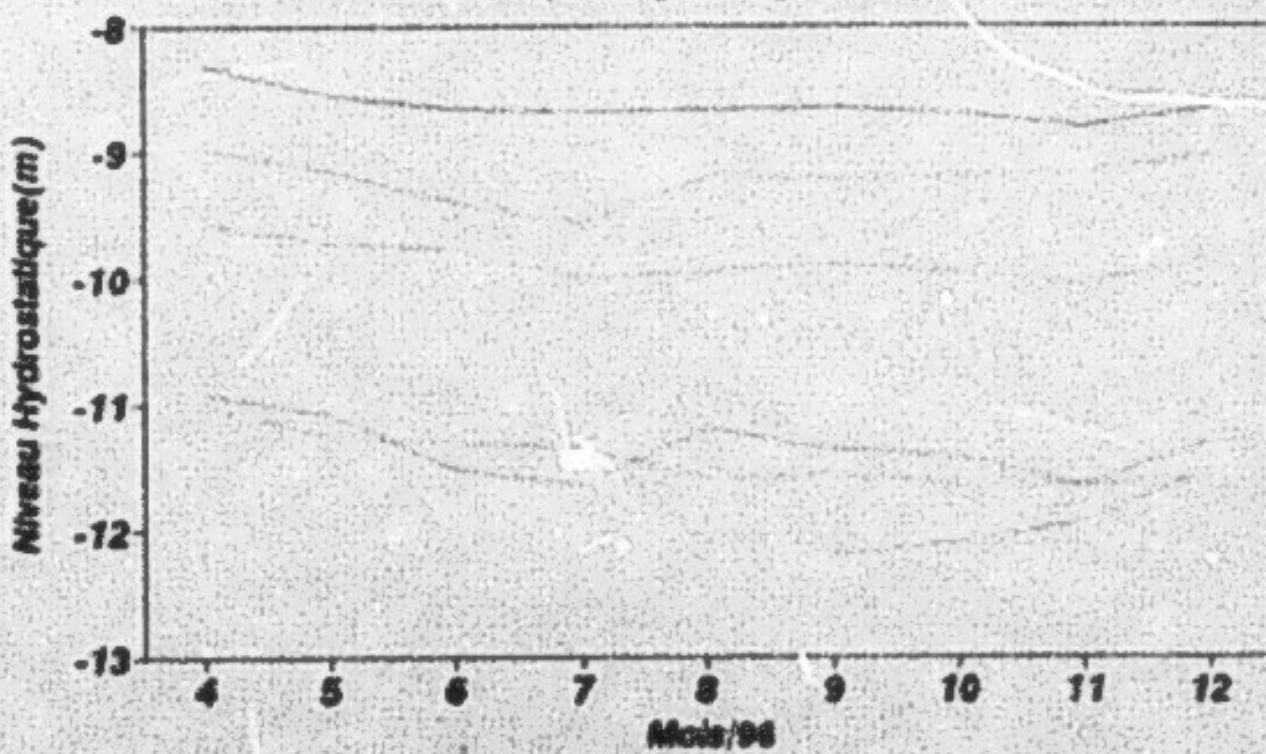
EVOLUTION DE LA PIEZOMETRIE NAPPE  
BOU HAYA: Recharge Barrage Bouhaya 1995-96



7 PZ.T 1 — PZ.T 2  
PZ.R. A/H 4 6 8

Fig. 5

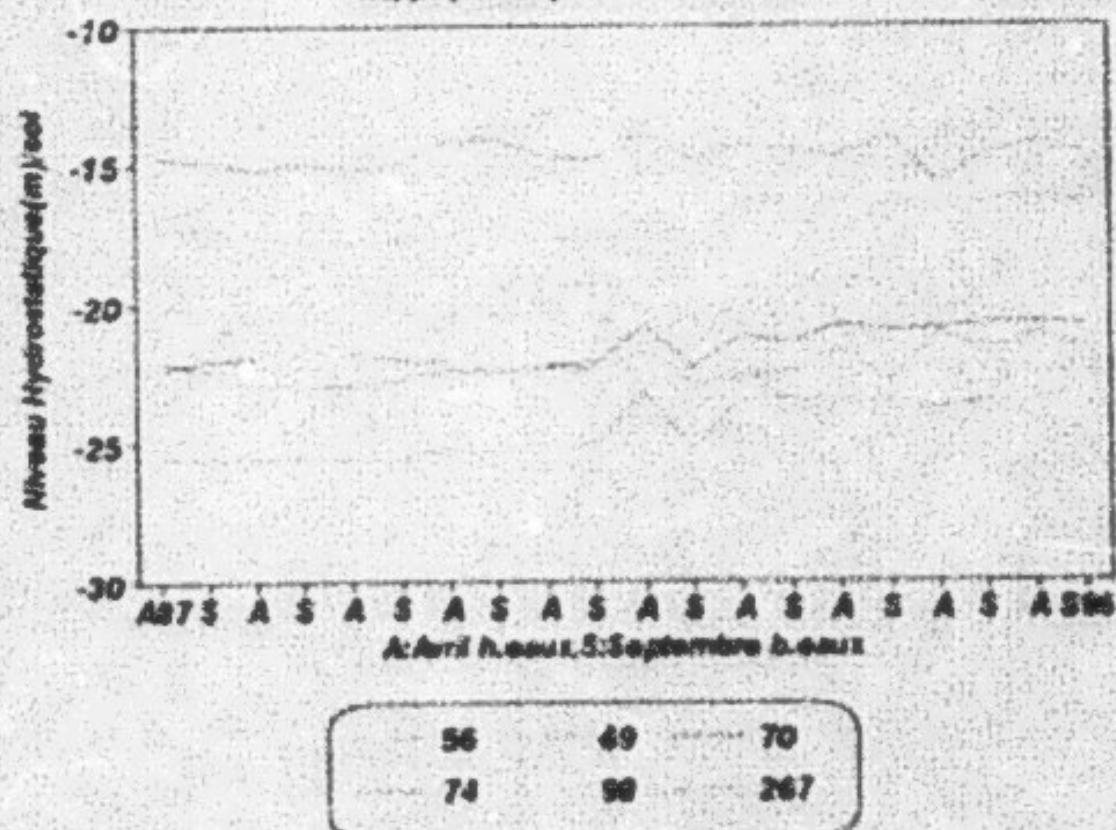
EVOLUTION DE LA PIEZOMETRIE NAPPE  
BOU HAYA (Recharge Barrage Bouhaya)



M.Nearedine — M.Bouzalene — M.Brahim  
M.Hedi — T.Bouzalene — M.Hedi'

HISTORIQUE DE LA PIEZOMETRIE  
Nappe phréatique de Farlane 87-96

Fig. 6



### 7-2 Impact sur la piézométrie (Fig.7) :

Le volume total lâché ( $88.200 \text{ m}^3$ ) n'a pas été suffisamment important pour juger de l'opportunité de la recharge. Cependant, cette expérience a permis de maîtriser la technique de recharge artificielle des nappes. Elle a permis aussi, de préciser le débit optimal des lâchers et de maîtriser les conditions nécessaires à la réussite de campagne de recharge artificielle.

Les relevés piézométriques réalisés avant et après la campagne de recharge reflètent un état stationnaire sans aucune fluctuation notable.

Le suivi piézométrique réalisé au cours des deux dernières années 1995-1996, montre des fluctuations généralement centimétriques dues seulement à une légère variation entre les hautes et basses eaux. Les piézomètres Thélète 1 (N°IRH 20102/1) et Thélète 2 (N° IRH 20103/4), montrent une remontée à partir du mois de Septembre 1995 qui est de 20 à 40 cm. Elle résulte d'une bonne pluviométrie enregistrée dans la région. Cette remontée qui s'est poursuivie jusqu'aux mois d'Avril-Mai 1996, n'a pas été affectée par l'impact de la recharge (voir tableaux en annexe).

Tableau 16 : Suivi piézométrique pendant la campagne de recharge Piézomètres Thélète 1-2 et Ras el Ain - Avril 1996

Désignation	Journée	N.S. (m)	Heure
Thélète 1	02/04/1996	44.98	10.20
	03/04/1996	44.98	09.35
	03/04/1996	44.98	13.10
	03/04/1996	44.98	17.15
	04/04/1996	44.98	09.45
	05/04/1996	44.97	10.10
	06/04/1996	44.98	8.50
	08/04/1996	45.02	11.25
	15/04/1996	45.00	10.25
	02/04/1996	32.28	10.20
Thélète 2	03/04/1996	32.28	09.25
	03/04/1996	32.28	12.50
	03/04/1996	32.28	17.05
	04/04/1996	32.28	10.00
	05/04/1996	32.27	10.00
	06/04/1996	32.28	9.10
	08/04/1996	32.29	11.17
	15/04/1996	32.25	10.35
	02/04/1996	7.17	12.00
Ras el Ain	03/04/1996	7.34	11.15
	04/04/1996	7.20	12.20
	05/04/1996	7.34	12.00
	06/04/1996	7.33	11.20
	08/04/1996	7.30	9.30
	15/04/1996	7.34	11.20

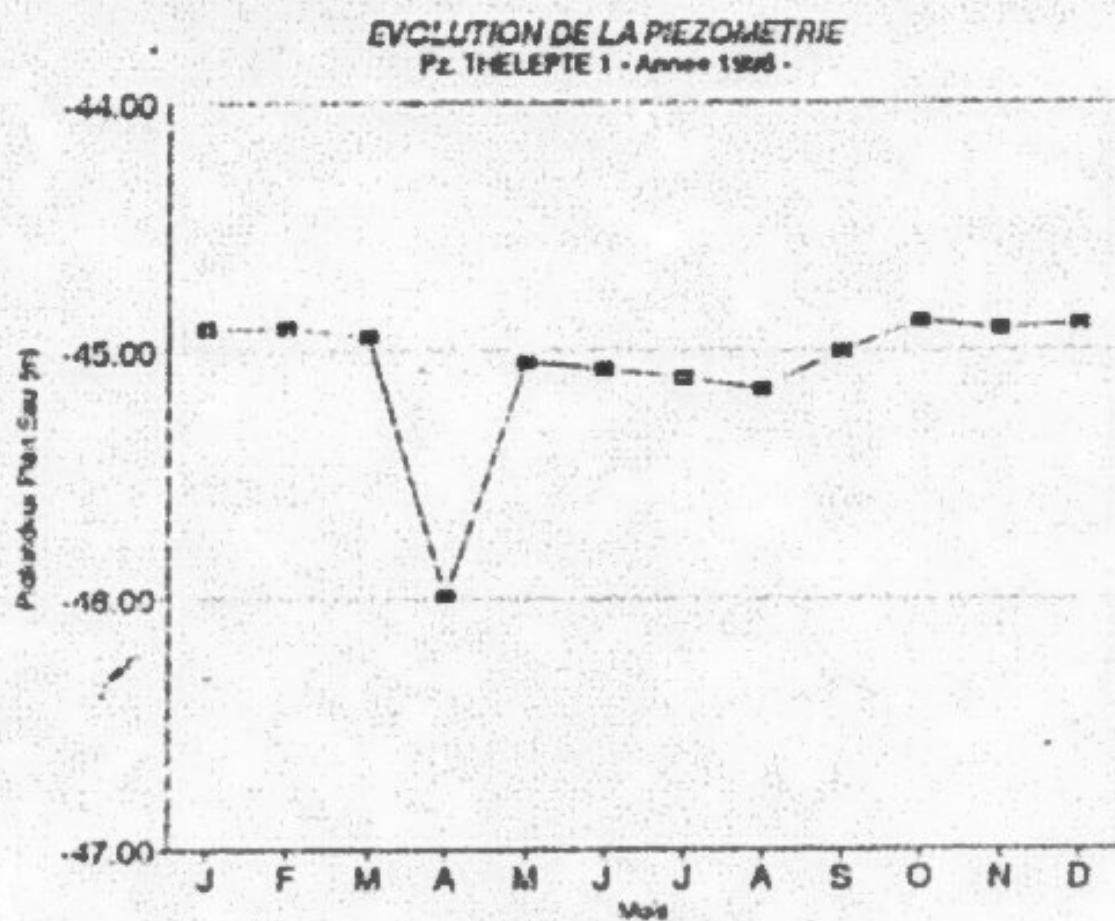
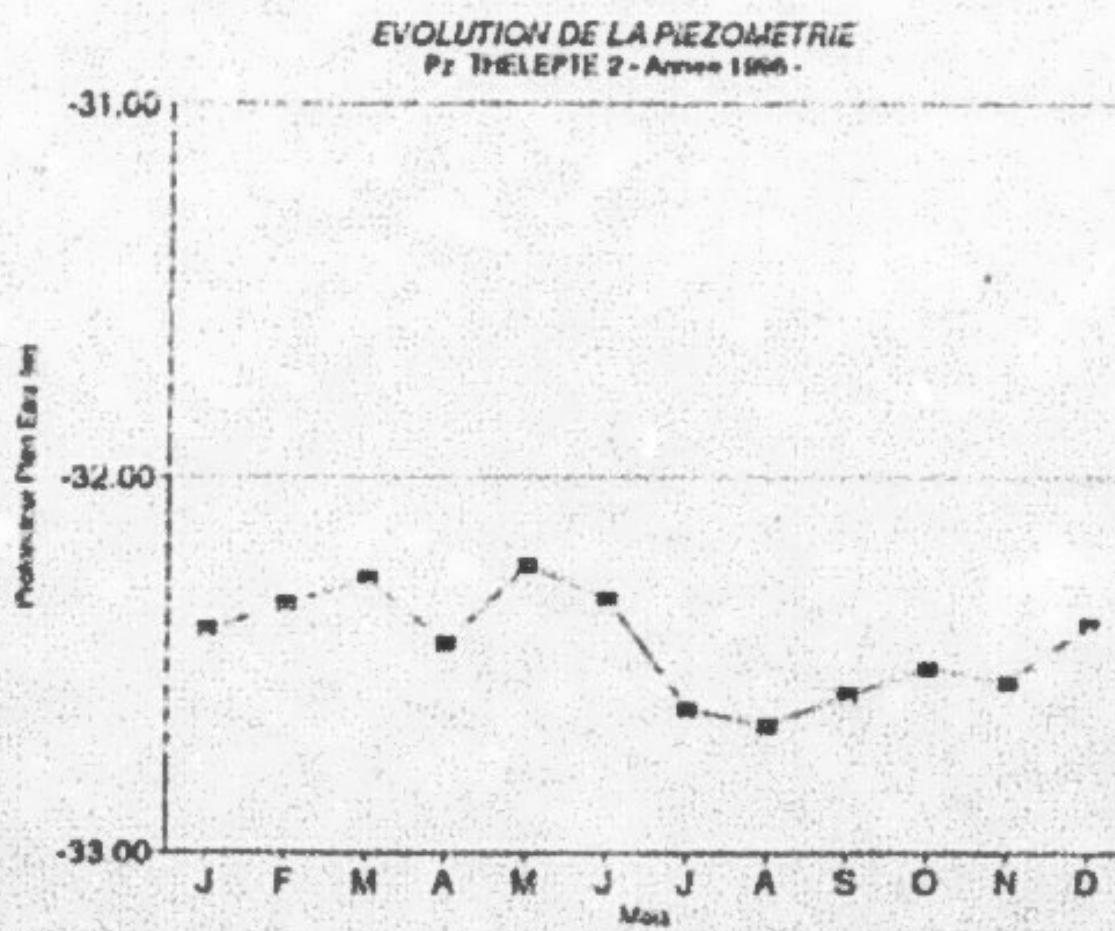


Fig. 7



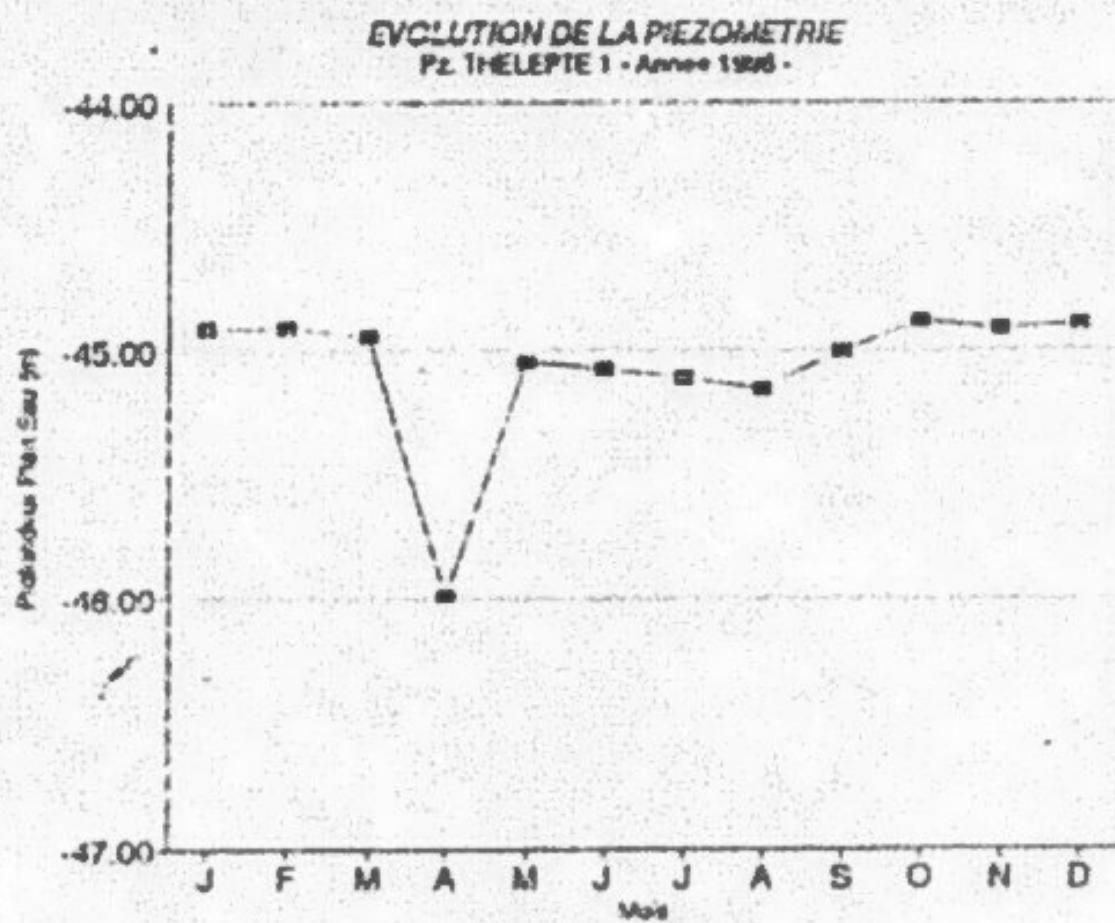


Fig. 7

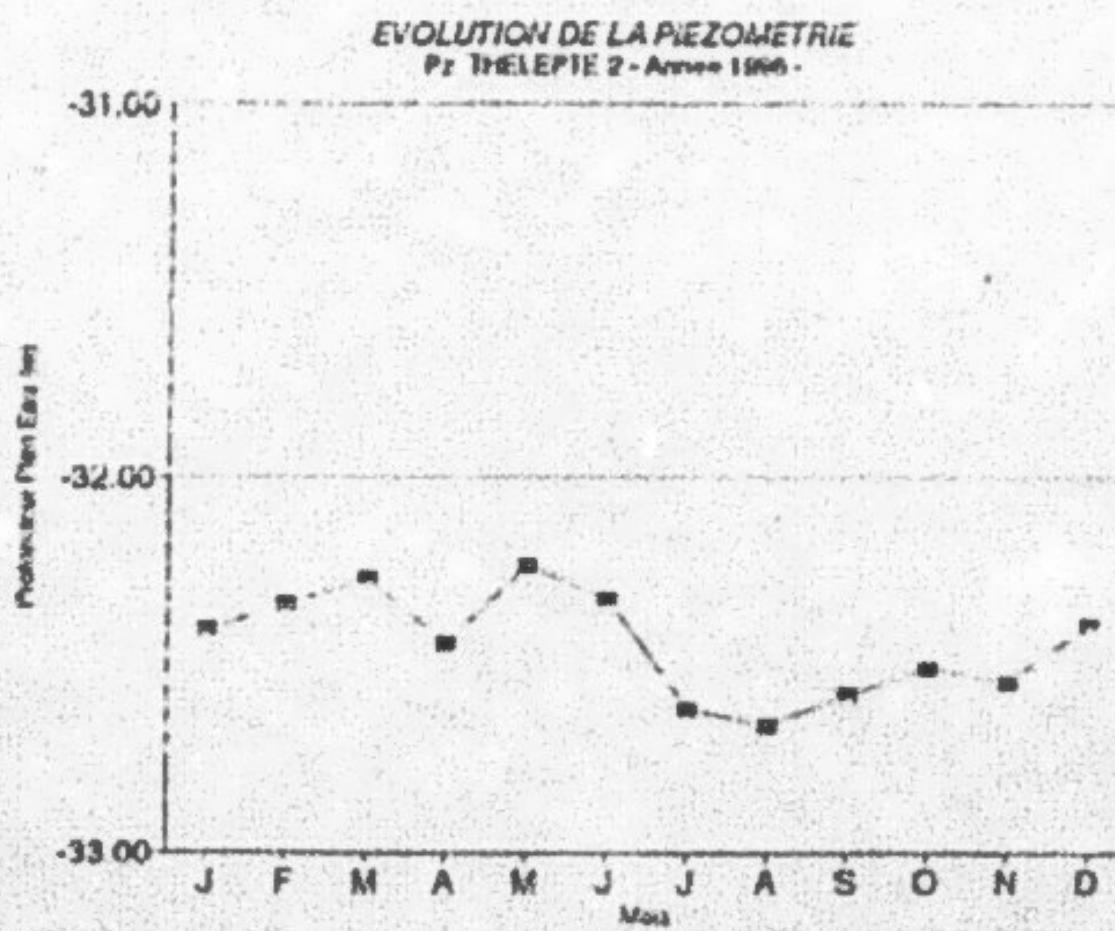


Tableau 17 : Suivi piézométrique pendant la campagne de recharge  
Puits de surface - Avril 1996

Désignation	Journée	N.S. (m)	Heure
Puits N° 2	02/04/1996	9.36	11.30
	03/04/1996	9.60	11.00
	04/04/1996	9.38	10.45
	05/04/1996	9.38	12.10
	06/04/1996	9.39	9.35
	08/04/1996	9.60	10.30
	15/04/1996	9.35	11.23
Puits N° 3	02/04/1996	9.00	11.47
	03/04/1996	8.86	11.05
	04/04/1996	9.34*	10.40
	05/04/1996	8.88*	12.35
	06/04/1996	8.87	10.05
	08/04/1996	8.75	10.35
	15/04/1996	8.70	11.14
Puits N° 4	02/04/1996	8.42	11.45
	03/04/1996	8.43	10.30
	04/04/1996	8.43	10.45
	05/04/1996	8.41	12.35
	06/04/1996	8.42	9.00
	08/04/1996	8.45	10.35
	15/04/1996	8.33	11.10
Puits N° 5	02/04/1996	11.32	11.35
	03/04/1996	11.03	10.23
	04/04/1996	11.06	10.40
	05/04/1996	11.07	12.20
	06/04/1996	11.09	9.30
	08/04/1996	11.10	10.47
	15/04/1996	10.95	11.05
Puits N° 6	02/04/1996	11.20	11.17
	03/04/1996	11.20	10.00
	04/04/1996	11.20	10.22
	05/04/1996	11.23	12.30
	06/04/1996	11.22	9.35
	08/04/1996	11.28	10.55
	15/04/1996	11.16	10.50
Puits N° 7	02/04/1996	25.79	11.05
	03/04/1996	25.79	9.45
	04/04/1996	25.80	10.10
	05/04/1996	25.79	13.00
	06/04/1996	25.79	9.15
	08/04/1996	25.78	11.10
	15/04/1996	25.75	10.40
Puits N° 8	02/04/1996	12.58	11.25
	03/04/1996	11.64	10.05
	04/04/1996	12.87*	10.35
	05/04/1996	13.05*	12.15
	06/04/1996	13.10*	9.45
	08/04/1996	11.70	10.45
	15/04/1996	11.45	11.00

Tableau n° 18 : Suivi du débit de Rer el Ain Thélepte avant et après la campagne de recharge à partir du barrage Bouhaya

Date	Heure	Débit (Vs)
09/02/93	09H15	13.1
05/03/93	11H40	10.4
08/07/93	11H00	12.7
27/09/93	09H55	14.8
30/12/93	10H30	16.5
20/01/94	11H00	15.1
01/02/94	10H45	14.5
24/02/94	14H00	15.4
09/03/94	10H00	13.5
05/05/94	10H00	13.0
09/06/94	10H00	12.4
28/07/94	09H30	12.3
17/08/94	09/30	9.0
22/09/94	11H25	10.9
26/10/94	13H35	12.6
19/12/94	12H00	13.6
18/01/95	10H30	13.0
22/02/95	09H45	8.6
10/03/95	11H30	10.8
04/04/95	13H00	8.8
25/05/95	10H50	7.5
07/09/95	11H40	15.5
18/12/95	11H30	9.5
17/01/96	12H00	12.8
06/03/96	10H00	16.9
02/04/96	10H00	16.9
02/04/96	10H50	18.9
03/04/96	16H00	19.5
04/04/96	16H30	19.5
06/04/96	09H30	18.9
08/04/96	09H30	19.0
11/04/96	09H55	20.0
13/04/96	09H45	24.1
16/04/96	10H45	15.7
22/04/96	10H20	16.4
28/05/96	10H30	26.5
24/07/96	09H30	24.1
03/08/96	09H25	21.3
21/11/96	10H40	21.6
09/12/96	10H55	24.8
30/01/97	11H50	20.8
14/02/97	11H30	29.3

7-3 Impact sur la source de Ras el Ain :

La source de Ras el Ain à Thélepte fait depuis longtemps l'objet d'un suivi régulier. Par sa situation comme exutoire de la nappe de Thélepte, elle a été considérée comme un point de mesure. Le débit mesuré avant la campagne de recharge était inférieur à 20 l/s. Une légère amélioration de débit fut constatée à partir du 4ème mois éventuellement sous l'effet des pluies. Cette amélioration se chiffre en quelques litres et le débit jaugé a été depuis cette date supérieur à 20 l/s.

Il ne semble pas que cette recharge ait affecté le débit de cette source.

## Douzième partie

### III- RECHARGE ARTIFICIELLE DU SYSTEME AQUIFERE DU SYNCLINAL DE SIDI MERZOUG-SBIBA A PARTIR DU BARRAGE OUM LAARoug

#### 1- Aperçu général sur le barrage collinaire d'Oum Laaroug (Fig.8) :

Le barrage collinaire d'Oum Laaroug fut réalisé en 1994 dans l'objectif de recharger le système aquifère de Sidi Merzoug-Sbiba. Il se situe à 17 kms environ à l'Ouest de Sbiba sur l'oued Oum Laaroug affluent de l'oued Sbiba au niveau du Jbel Zeiguen et répond aux coordonnées suivantes (Feuille de Ksar Tili n° 62 au 1/50.000) :

X : 411.440  
Y : 247.849  
Z : 875 m (lit de l'oued)

La retenue de ce barrage collinaire présente une capacité de 3.5 millions de  $m^3$ . Avant le commencement des lâchers, le volume d'eau stocké dans le barrage a été estimé à 2.5 millions de  $m^3$  (d'après la courbe de remplissage du barrage). L'expérience de recharge qui a eu lieu entre les mois de Juin et de Novembre 1995, a permis de tester l'aptitude et la réaction à la recharge artificielle des aquifères calcaires qui constituent le principal réservoir souterrain de la région.

Cette expérience a permis en plus, de mettre à la disposition du périmètre irrigué de Sbiba, un supplément d'eau résultant des écoulements non infiltrés et qui sont arrivés jusqu'au barrage de dérivation de Sbiba.

Malgré l'absence d'un réseau piézométrique dans l'aire de la zone de recharge, nous sommes contenté de suivre les pertes enregistrées aux niveaux des sections par jaugeages différenciels et de contrôler les débits des sources situées en aval, à savoir Ain el Faouer et Ain Sidi Med el Gharbi qui constituent les exutoires naturels du principal aquifère calcaire. Ces sources ont fait l'objet d'un jaugeage au préalable pour déceler un éventuel impact des lâchers par la suite.

Pendant la période estivale allant du 12 Juin au 21 Juillet 1995 et comme le lit de l'oued Oum Laaroug n'avait pas fait l'objet d'un écoulement continu depuis la mise en eau du barrage en 1993, il a été jugé utile de lâcher au préalable, une quantité de 150.000  $m^3$  afin de créer un canal d'écoulement, permettant de choisir des sections de mesures convenables.



### 2- Présentation du système aquifère de Sidi Merzoug-Sbiba :

#### a) Hydrologie :

Le synclinale Sidi Merzoug-Sbiba forme un haut plateau (altitude moyenne : 950 m) qui s'étende entre les plaines de Foussane au Sud et celle de Rohis au Nord. La région de Sbiba constitue l'extrême Nord-Est de cette structure. Ce synclinale constitue la majeure partie de la branche Nord du B.V. de l'oued Zéroud, qui est drainée par l'oued el Brek prenant naissance au pied du plateau de Thala et parcourant l'axe du synclinale en direction N.E. Il acquiert un débit perenne à partir de Ain Sidi Ahmed el Gharbi.

Le second oued important dans cette zone est l'oued Sbiba qui prend naissance dans la région d'el Ayoun et aborde le synclinale de Sidi Merzoug par les jbel de Oum Laaroug Zguelem. Après sa confluence avec O. El Brek, Oued Sbiba est capté par un barrage de dérivation qui recueille les débits perennes pour les dériger vers le réseau d'irrigation. Cet oued se jette par la suite, dans l'oued Hatob.

Tableau 18 : Caractéristiques du bassin versant Sidi Merzoug-Sbiba  
(Coynes et Bellier 84)

Oued	Superficie du B.V. en Km <sup>2</sup>	Pluviométrie moyenne (mm)	Apport moyen en 10 <sup>6</sup> m <sup>3</sup>
El Brek	263	453	11.0
O. Laroug	77	441	1.3
Total	372	430	12.4

#### b) Géologie (Fig.9) :

La majeure partie de l'amont du synclinale de Sidi Marzouk-Sbiba est constituée par des grès miocènes reposant directement sur les calcaires campaniens. Ces grès disparaissent totalement vers le Nord-Est et les calcaires campaniens affleurent largement jusqu'à la source de Sidi Ahmed el Gharbi. Toutefois, ils sont partiellement recouverts par des alternances de l'Éocène moyen.

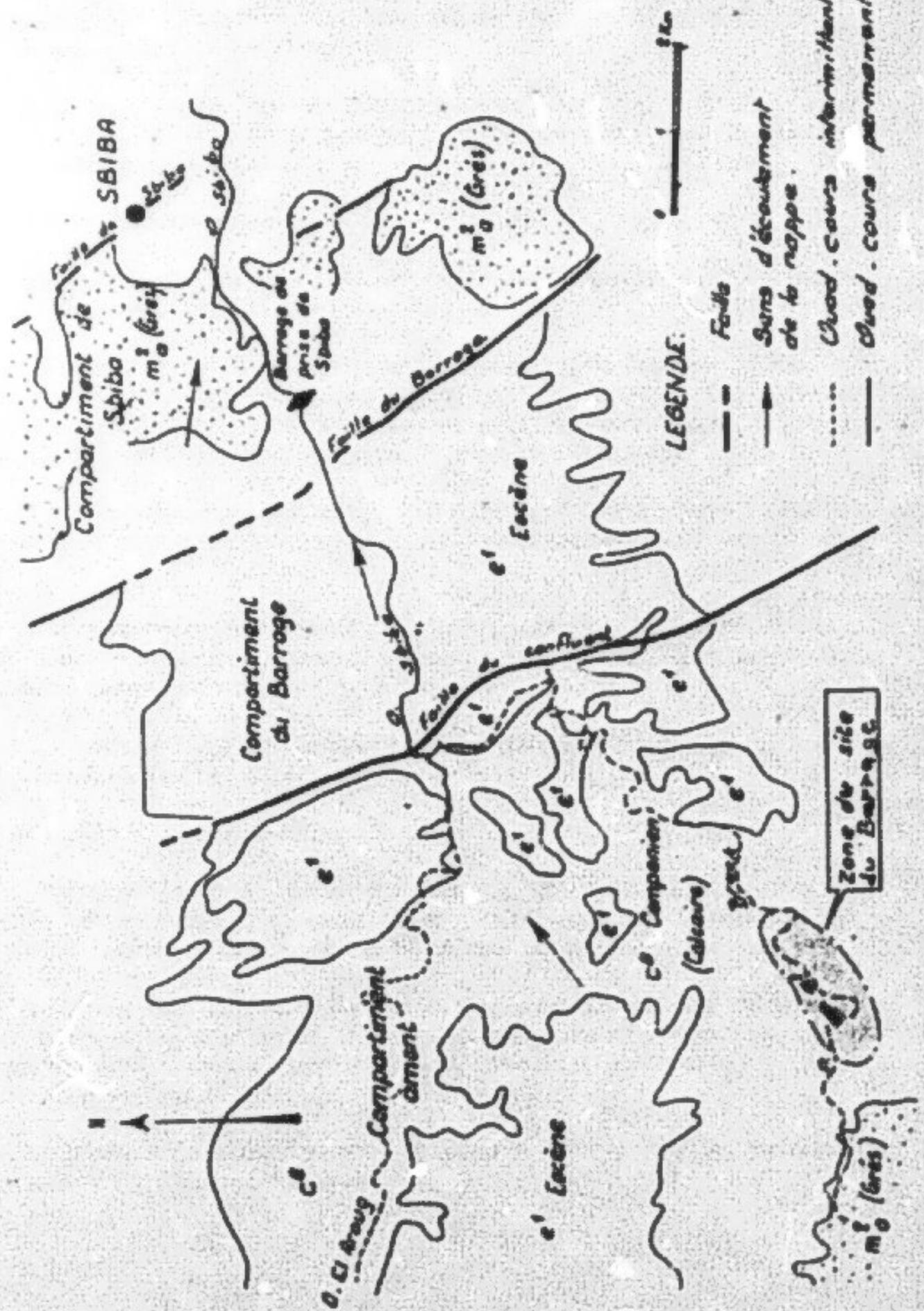
La partie centre de la structure, est affectée par des failles et elle est occupée par l'Éocène moyen qui repose sur les calcaires campaniens. Entre le site du village de dérivation et le village de Sbiba, les grès miocènes reposent sur une série complète comportant l'Éocène, l'Oligocène et l'Aquitainien, affleurant en surface.

#### c) Structure :

Trois failles en escaliers donnent naissance au sein de cette structure à trois compartiments distincts :

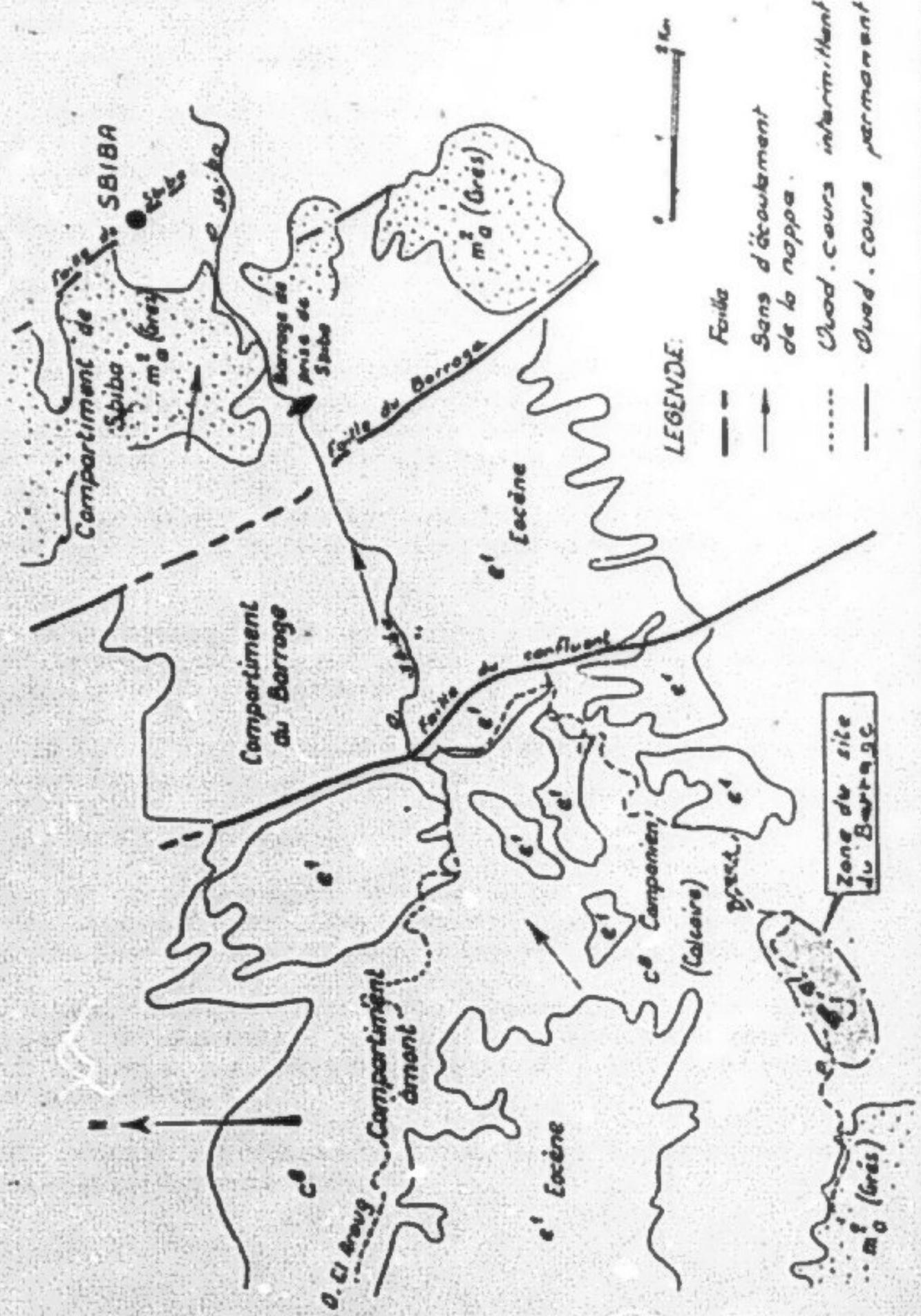
- La faille de confluence (confluence des oueds Sbiba et el Brek) : Elle met en contact les calcaires campaniens avec les alternances de l'Éocène moyen qui les surmontent.

**Fig. 9 : STRUCTURE SIMPLIFIÉE**  
*d'après ZEDD (1960)*



**Fig. 9 : STRUCTURE SIMPLIFIÉE**  
d'après ZEDDI (1960)

- 57 -



- La faille du barrage (proximité du barrage de dérivation sur l'oued Sbiba) : Elle constitue l'accident majeur de la région et amène les calcaires du campanien et les alternances de l'Eocène en contact avec les argiles rouges imperméables de l'Aquitainien. Son rejet est supérieur à 250 m. Cet accident constitue un seuil hydraulique parfait.

- La faille de Sbiba : Cet accident donne naissance aussi à un seuil hydraulique par la mise en contact de la partie marno-gréseuse du Miocène supérieur avec sa partie inférieure.

#### c) Conséquences hydrogéologiques :

Les failles décrites plus haut ont engendré l'individualisation de quatre compartiments successifs.

- Un compartiment amont (synclinial Sidi Merzoug) où l'aquifère principal est constitué par un ensemble de calcaires campagniens. Cet aquifère est surmonté par des grès du Miocène et il est considéré comme un aquifère secondaire. Les grès du Miocène constituent une zone de recharge de l'aquifère des calcaires.

- Le compartiment du barrage où on distingue deux aquifères : Celui des calcaires campagniens et de l'éocène inférieur surmonté par l'aquifère de l'éocène moyen.

- Le compartiment de Sbiba où l'aquifère supérieur des grès miocènes est séparé des alternances marnes-gréseuses de l'Oligocène, par le niveau imperméable des argiles et marnes de l'Aquitainien.

- Le compartiment de la plaine de l'oued Hatob qui renferme un aquifère superficiel constitué par les alluvions quaternaires.

#### d) Schéma hydrogéologique :

Le schéma hydrogéologique du synclinial de Sidi Merzoug-Sbiba fait apparaître un ensemble d'aquifères juxtaposés et juxtaposés d'Ouest en Est. L'écoulement général se fait que dans le même sens que celui des oueds. (Fig.10).

La faille du barrage met en contact les argiles aquitaniens avec les calcaires du campanien et les alternances de l'Eocène ce qui a pour effet la création d'un seuil qui est ainsi le seul éxutoire des aquifères situés en amont et ce à travers le drain constitué par l'oued Sbiba.

En conséquence, le débit périenne de l'oued représente en fait les ressources dynamiques de ces différents aquifères.



#### **f- Ressources en eau du système Sidi Merzoug -Sbiba :**

L'aquifère principal correspond à l'ensemble des formations situées en amont de la faille du barrage ; il s'agit essentiellement des calcaires campaniens et des alternances de l'Eocène. Les grès miocènes situés entre la faille du barrage et l'amont, la faille de Sbiba en aval, constituent par son importance, la deuxième nappe de la région.

Ainsi, cet aquifère principal correspond à une nappe de trop plein, dont les eaux provenant de l'alimentation inter-annuelle des pluies, s'écoulent sous forme de débit pérenne et les réserves géologiques y sont stockées en dessous du niveau des exutoires naturels.

##### **\* Nappes des calcaires :**

La groupe des sources de Ain Sidi Ahmed el Gharbi au niveau de la confluence, constitue les premiers exutoires naturels de l'aquifère principal. Le débit minimal observé pendant la période (1980-1995), a été de 50 l/s (Juin et Juillet 1987 et Juillet Août 1988-94). Le maximum de 208 l/s fut observé au mois de Mars 1992. Le lit de l'oued Sbiba entre les failles du confluent et du barrage, est le siège de plusieurs émergences dont le débit total est de l'ordre de 150 l/s en période sèche et dépassant les 300 l/s en saison humide. Les débits pérennes de l'oued Sbiba constituent l'ensemble des ressources dynamiques des aquifères situés en amont.

Les ressources exploitables sont de l'ordre de 7.2 Mm<sup>3</sup>/an pour une année moyenne et à 6.2 Mm<sup>3</sup>/an pour une année sèche.

Le suivi du débit de l'oued Sbiba et celui de la source de Sidi Ahmed el Gharbi pendant la période 1982-1994, permet de constater :

- l'irrégularité des débits des sources,
- l'importance de la recharge naturelle et son influence sur l'écoulement de la source.

En effet, l'analyse du suivi du débit de l'oued pendant cette période, permet de constater l'évolution suivante :

a- de 1982 à 1986 : les sources sont en phase de tarissement due à une pluviométrie déficiente. Cependant, ce tarissement est relativement lent et régulier et ne s'apparente pas à un phénomène karstique. Dans ce cas, les grès miocènes de l'amont du synclinal se présentent comme un volant régulateur important par une alimentation continue et régulière des calcaires sous-jacents.

b- de 1989-1993 : les sources réagissent rapidement à un épisode pluvieux très excédentaire et le débit de l'oued Sbiba dépasse en période humide 300 l/s soulignant ainsi l'importance de la recharge naturelle. Le volume écoulé pendant cette période, est de 21.38 Mm<sup>3</sup>. Si on considère le débit de base journalier moyen est de 150 l/s, soit un volume annuel de 4.73 Mm<sup>3</sup>, le volume moyen de la recharge est de 2.4 Mm<sup>3</sup>/an.

c- de 1993 à 1994 : la pluviométrie a été déficiente et le tarissement des sources s'est vite amorcé avec un débit atteignant rapidement son niveau le plus bas.

\* *La nappe des grès :*

En appliquant la formule de Dary pour l'estimation des ressources dynamiques de la nappe des grès de Sbiba, on trouve la valeur de  $2 \text{ Mm}^3/\text{an}$ .

\* *Les réserves géologiques :*

Tableau n° 29 : Les réserves géologiques des nappes de Sbiba  
(H. ZEBIDI 68, Coyne et Bellier 84)

Nappes	Unités	Superficie km <sup>2</sup>	Puissance en m	Coté d'armagasinement %	Réserves géologiques Mm <sup>3</sup>
Nappe des calcaires	- Grès Miocène	101.5	50	5	235
	- Calcaires sous Miocène	101.5	40	2	81
	- Calcaires libres	79.5	50	10	278
<b>S/TOTAL</b>		<b>177</b>			<b>712</b>
Nappe des grès de Sbiba	- Grès Miocène	15	150	5	112.5
	- G. Oligocène				
<b>Total</b>		<b>192</b>			<b>824.5</b>

Ainsi, l'importance des réserves géologiques de ces deux aquifères et notamment la nappe de calcaires, permettent une exploitation plus importante afin de répondre aux besoins sans cesse croissants de la région.

g) *Exploitation des aquifères de Sbiba :*

- *Nappes des calcaires :*

L'essentiel de l'exploitation de la nappe des calcaires de Sbiba est constitué pour le débit d'oued Sbiba, c'est pourquoi cette exploitation est irrégulière et aucune tendance ne peut en être dégagée. En plus des sources exploitant cette nappe, huit autres forages éparpillés dans tout le synclinal, exhaussant  $1.68 \text{ Mm}^3$  (1995). Le débit des sources fluctue en fonction des années entre 4 et  $7 \text{ Mm}^3/\text{an}$ . Ainsi, le débit total exhausé à partir des nappes des calcaires de Sbiba est en rapport avec ses réserves dynamiques.

- *Nappes des grès de Sbiba :*

La nappe des grès de Sbiba se trouve localisée dans une zone cultivée. Elle se caractérise par son accessibilité aux forages. Cette nappe a été depuis longtemps sollicitée pour l'usage agricole et elle est depuis 1995 en situation de surexploitation puisque son exploitation dépasse ses ressources dynamiques ( $2 \text{ Mm}^3/\text{an}$ ). Cette situation a engendré des baisses importantes de sa piezométrie s'établissant à environ 20 m par rapport au niveau piezométrique de 1980.

Cette situation est aggravée par les forages illégitimes dont leur nombre est évalué à 30 unités. Ce qui rend l'exploitation de cet aquifère à estimer difficile à l'heure actuelle.

### 3- Choix des sites d'observations :

Le tronçon de l'oued Oum Laaroug intéressé par cette recharge est d'environ 9 km. Il s'étend en aval de la digue principale du barrage et s'arrête en amont de la faille de confluence où émergent les sources de Sidi Med el Gharbi et d'el Faouar. Le lit de l'oued y est constitué par des calcaires campaniens formant l'aquifère à recharger. Sur ce tronçon, 3 sites de jaugeage ont été localisés

Tableau 21 : Localisation des sites de jaugeage

Numéro de site	Distante au barrage (km)	Section	Intensité du site
1	0.2	S1	Aval du barrage Bouaraar
2	3	S2	
3	9	S3	Amont Sca el Faouar

### 4- Le Chronogramme des lâchers :

Le tableau ci-dessous présente le chronogramme réel des lâchers opérés à partir du 12 Juin et jusqu'au 23 Novembre 1996 ainsi que les volumes d'eau correspondantes.

Tableau 22 : Chronogramme des lâchers à partir du barrage Oum Laaroug

Date	Durée (h)	Dosis (m/s)	VOLUME total lâché (m <sup>3</sup> )
Du 12/06/96 au 21/07/96	-	-	150.000
Du 12/08/96 au 14/09/96	50	120	22.000
Du 14/09/96 au 20/09/96	144	60	32.000
du 20/09/96 au 26/09/96	144	180	54.000
du 26/09/96 au 02/10/96	154	180	108.000
du 02/10/96 au 12/10/96	94	500	170.000
du 16/10/96 au 18/10/96	48	230	43.000
du 21/10/96 au 26/10/96	120	216	51.000
du 05/11/96 au 06/11/96	89	120	43.000
du 09/11/96 au 15/11/96	143	175	80.000
du 18/11/96 au 23/11/96	142	230	148.000
du 25/11/96 au 26/11/96	22	280	19.000
Volume total lâché du 12/06 au 26/11/96			1.000.000

### 5- Amortissement des débits journaliers (en m<sup>3</sup>) :

Le suivi de ces lâchers fut perturbé au démarrage de cette campagne et il a été jugé utile de ne considérer les résultats acquis lors des premières lâchers, qu'il soit indicatif (Tab. n° 23).

L'amortissement des débits jaugés aux différents sites, fait apparaître une certaine infiltration à travers le lit de l'oued qui peut atteindre 50 % du débit initial ; mais dans l'ensemble, cette infiltration reste relativement faible.

Tableau n° 23 : Amortissement des débits journaliers entre les différents sites de jaugeage

Date	Aval du barrage S1	Bouarar S2	Amont Bce Faouara S3
du 12/09/96 au 14/09/96	120	60	30
du 14/09/96 au 20/09/96	60	30	15
du 20/09/96 au 26/09/96	180	150	75
du 26/09/96 au 02/10/96	180	140	80
du 08/10/96 au 12/10/96	500	430	410
du 16/10/96 au 18/10/96	250	225	-
du 21/10/96 au 28/10/96	210	170	110
du 05/11/96 au 09/11/96	120	100	-
du 09/11/96 au 15/11/96	175	145	85
Total du volume Nette en m <sup>3</sup>	885.000	885.000	387.00

#### 6- Comparaison des volumes observés :

Les volumes d'eau transitant par les sections de jaugeage ainsi que l'infiltration cumulée en amont de chaque site (Tableau 24) traduisent des valeurs d'infiltration plus faibles que ce qui y est attendu (10 à 30 %).

Tableau 24 : Pertes en volume et estimation de l'absorption entre le premier et le deuxième site (S1-S2)

Date	Durée (H)	Volume Jaugé (m <sup>3</sup> ) en S1	Volume Jaugé (m <sup>3</sup> ) en S2	Infiltration brute en m <sup>3</sup> S1-S2	% Infiltration S1-S2	Infiltration spécifique S1-S2 m <sup>3</sup> /km/heure
12/09 au 14/09/96	50	22000	16000	6000	27.2	40
14/09 au 20/09/96	144	32000	16000	16000	50	37
20/09 au 26/09/96	144	94000	78000	16000	17	37
26/09 au 02/10/96	154	108000	76000	34000	24	32
08/10 au 12/10/96	94	170000	145000	25000	14.7	38
16/10 au 18/10/96	48	43000	39000	4000	9.1	27
21/10 au 26/10/96	120	91000	73000	18000	19.7	30
05/11 au 09/11/96	99	45000	35000	9000	18.6	27
09/11 au 15/11/96	143	90000	75000	15000	17.7	19
Moyenne					22	42

a) Source el Faouara :

Le débit de la source el Faouara jaugé avant et après la campagne de recharge, montre des fluctuations propres au régime de nappe non influencé les volumes d'achèves.

Aucune influence des opérations de recharge n'a pu être décelée au niveau du débit de cette source.

Tableau 27 : Suivi du débit de Ain Faouara avant et après la campagne de recharge à partir du barrage d'Oum Lareug

Date	Heure	Débit [l/s]
26/06/96	07H30	8.8
01/07/96	10H25	11.2
17/07/96	08H40	8.8
08/08/96	08H00	7.3
08/10/96	10H50	11.8
02/12/96	11H30	13.5
12/12/96	11H00	11.6
24/12/96	12H50	9.4
30/12/96	10H40	8.8
08/01/97	11H30	9.5
23/01/97	11H10	8.4
05/02/97	11H00	9.1
17/02/97	10H00	9.8

b) Source Sidi Mohamed el Gharbi :

La source Sidi Med el Gharbi fait depuis longtemps l'objet d'un suivi régulier. Son débit oscille entre 40 et 70 l/s suivant la saison. La recharge effectuée en amont de cette source n'a pas engendré une augmentation sensible de son débit et semble ne pas avoir d'impact sur son régime.

Tableau 28 : Suivi du débit de Ain Sidi Med el Gharbi avant et après la campagne de recharge à partir du barrage d'Oum Lareug

Date	Heure	Débit [l/s]
19/06/96	09H50	51.9
19/06/96	10H00	54.8
02/07/96	09H30	44.0
11/07/96	09H40	55.9
16/07/96	09H40	55.9
05/10/96	11H00	58.3
05/12/96	11H20	63.7
12/12/96	10H30	62.4
28/12/96	11H10	57.4
05/01/97	11H20	66.1
23/01/97	10H40	62.8
13/02/97	11H00	63.9

## VI- CONCLUSION SUR L'EXPERIMENTATION DE LA RECHARGE ARTIFICIELLE DES NAPPES DE LA REGION DE KASSERINE

La recharge artificielle des nappes de Thélepte et de Sidi Merzoug à partir des eaux des barrages collinaires Bouhaya et Oum Laaroug a permis de maîtriser cette pratique. Cette expérimentation a permis de tester la réaction de ces deux nappes à une recharge dont les principales conclusions sont les suivantes :

### a) Nappe de Thélepte :

Le faible volume lâché pour recharger ( $88200 \text{ m}^3$ ) la nappe de Thélepte n'a pas été suffisant pour déceler un impact quelconque sur sa piézométrie malgré les suivis rigoureux avant et après la recharge. Cette expérimentation a permis d'optimiser le débit de lâcher entre 290 et 220 l/s.

Les volumes infiltrés sont relativement faibles et atteignent 20 % du volume lâché au niveau des affleurements calcaires ; soit une infiltration spécifique de  $117 \text{ m}^3/\text{m}^2\text{heure}$ . Cette infiltration est maximale au niveau des affleurements alluvionnaires et gréseux où elle atteint 67 % soit une infiltration spécifique de  $168 \text{ m}^3/\text{m}^2\text{heure}$ .

### b) Nappe de Sidi Merzoug :

Les opérations de recharge de cette nappe impliquant un volume important ( $1000000 \text{ m}^3$ ) sur une période relativement longue (4 mois) ont permis de constater que le débit optimum retenu pour les lâchers futurs serait compris entre 170 et 210 l/s.

Comme dans le cas de la nappe de Thélepte, les affleurements calcaires de Sidi Merzoug ont une aptitude relativement faible à l'infiltration au niveau des lits des oueds. Ceci semble être dû au colmatage des fissures en surface. En effet, les parties extrapolées au niveau du premier tronçon sont de 22 % soit une infiltration spécifique de  $42 \text{ m}^3/\text{m}^2\text{heure}$ , alors qu'elles sont de 41 % au niveau du deuxième tronçon soit une infiltration spécifique de  $33 \text{ m}^3/\text{m}^2\text{heure}$ .

L'infiltration gréseuse est évaluée à 53 % du volume lâché soit une infiltration spécifique de  $30 \text{ m}^3/\text{m}^2\text{heure}$ . Ces valeurs sont relativement faibles en comparaison avec celles extrapolées au niveau des calcaires de la nappe de Thélepte qui présente une infiltration spécifique de  $117 \text{ m}^3/\text{m}^2\text{heure}$ .

## **ANNEXES**

**Tab. . Historique de la piézométrie 1987-1996**

- 1- Mappe photostatique de Télapo**
- 2- Mappe photostatique de Ferima.**

**Tab. . Recharge de la nappe de Télapo à partir du barrage Goumaya**

- 3- Situation piezométrique avant recharge 1996**
- 4- Evolution de la piezométrie 1996**
- 5- Surveillance piezométrique manuelle de la nappe de Télapo 1995-1996**

## Historique de la géochimie des nappes souterraines

Gouvernorat : ZAÏZERINE  
Nappe phréatique de Thélopte

1957 = 196

## Histoire de la géométrie gouttiérenne des rapaces

Gouvernorat : KASSERINE

1996 - 1997

## **Décharge de la nappe de l'Islepte à partir du barrage d'Onnay**

卷之三十一

N°	Nom du puits	P.T. (m)	H.C. (m)	Mare (m)	Plage (m)	Fond (m)	Prévention du W.P.			Observations
							31/09	23/10	25/01	
1	Théophile 1	12.40	22.30	0.4	0.40	0.40	21.67	Elouït	0.56	0.36
2	Théophile 2	12.30	10.60	0.4	0.40	0.40	0.62	0.75	0.00	Tous ces puits sont situés sur la rive gauche de l'Oued
3	Théophile 3	10.70	8.85	0.1	0.10	0.10	8.85	8.85	8.42	la rive droite dans les alluvions.
4	Théophile 4	12.30	8.50	0.1	0.10	0.10	8.50	8.50	8.42	Rouhaya captant le nappes phréatique de Théophile.
5	Théophile 5	12.30	11.60	0.0	0.00	0.00	11.10	11.05	10.95	Le puits N° 6 est situé sur la rive droite dans les alluvions.
6	Théophile 6	12.30	11.30	0.0	0.00	0.00	11.34	11.24	11.20	"
7	Théophile 7	12.40	26.30	0.0	0.00	0.00	25.90	25.80	25.70	"
8	Théophile 8	12.40	26.30	0.0	0.00	0.00	25.80	25.80	25.70	"
9	Théophile 9	12.40	26.30	0.0	0.00	0.00	25.80	25.80	25.70	"
10	Théophile 10	12.40	26.30	0.0	0.00	0.00	25.80	25.80	25.70	"
11	Théophile 11	12.40	26.30	0.0	0.00	0.00	25.80	25.80	25.70	"
12	Théophile 12	12.40	26.30	0.0	0.00	0.00	25.80	25.80	25.70	"
13	Théophile 13	12.40	26.30	0.0	0.00	0.00	25.80	25.80	25.70	"
14	Théophile 14	12.40	26.30	0.0	0.00	0.00	25.80	25.80	25.70	"

Recharge de la nappe de Chalopin à partir  
du barrage de l'Orbeyen

L'ESPRESSO

**Surveillance pionnière québécoise  
de la grappe de Thélepte  
1993 - 1996**

- 43 -

Month	Mean Temp. Fahr.	JAN.	FEB.	MARCH	APRIL	MAY	JUNE	JULY	AUG.	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
JAN.	45.30	45.40	45.40	45.40	45.46	45.46	45.46	45.46	45.46	45.26	45.30	44.97	
FEB.	42.50	42.50	42.50	42.50	42.52	42.52	42.52	42.52	42.52	42.90	42.90	42.55	32.19
MARCH	42.50	42.50	42.50	42.50	42.52	42.52	42.52	42.52	42.52	43.00	43.07	42.90	
APRIL	42.50	42.50	42.50	42.50	42.52	42.52	42.52	42.52	42.52	43.00	43.07	42.90	
MAY	42.50	42.50	42.50	42.50	42.52	42.52	42.52	42.52	42.52	43.00	43.07	42.90	
JUNE	42.50	42.50	42.50	42.50	42.52	42.52	42.52	42.52	42.52	43.00	43.07	42.90	
JULY	42.50	42.50	42.50	42.50	42.52	42.52	42.52	42.52	42.52	43.00	43.07	42.90	
AUG.	42.50	42.50	42.50	42.50	42.52	42.52	42.52	42.52	42.52	43.00	43.07	42.90	
SEPT.	42.50	42.50	42.50	42.50	42.52	42.52	42.52	42.52	42.52	43.00	43.07	42.90	
OCT.	42.50	42.50	42.50	42.50	42.52	42.52	42.52	42.52	42.52	43.00	43.07	42.90	
NOV.	42.50	42.50	42.50	42.50	42.52	42.52	42.52	42.52	42.52	43.00	43.07	42.90	
DEC.	42.50	42.50	42.50	42.50	42.52	42.52	42.52	42.52	42.52	43.00	43.07	42.90	

---

**FIN**



**VUES**